25e ANNÉE — 1876

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

BULLETIN

HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

DEUXIÈME SÉRIE. — ONZIÈME ANNÉE

N° 5. 15 Mai 1876



PARIS

AGENCE CENTRALE DE LA SOCIÉTÉ

LIBRAIRIE SANDOZ ET FISCHBACHER

33, rue de Seine.

LONDRES. — **Nutt**, 270, Strand. = **LEIPZIG.** — **F.-A. Brockhaus.**
AMSTERDAM. — **Van Bakkenès et Cie.** = **BRUXELLES.** — **Veyrat** (Mlle).

1876

TYPOGRAPHIE DE CH. MEYRUEIS, RUE CUJAS, 13.

SOMMAIRE

Tout ce qui concerne la rédaction du *Bulletin* doit être adressé à M. Jules Bonnet, rue du Champ-Royal, 5, Courbevoie (Seine). L'affranchissement est de rigueur.

Prière d'adresser place Vendôme, 16, les livres, estampes, médailles, etc., offerts à la Bibliothèque de la Société, ouverte au public tous les jeudis, d'une heure à cinq heures.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ

La Société de l'Histoire du Protestantisme français a tenu sa vingt-troisième séance annuelle le 2 mai, à trois heures, au temple de l'Oratoire Saint-Honoré, sous la présidence de M. Fernand Schickler, en présence d'un nombreux auditoire où l'on remarquait MM. les pasteurs Arbousset, Et. Coquerel, Decoppet, Lepoids, Lods, Peyrat, Recolin, Robineau, etc., ainsi que MM. Félix Vernes, Borel, de Clervaux, de Laubespin, Mila de Cabarrieu, Léon Feer, etc. La prière d'ouverture a été prononcée par M. le pasteur Gout. Puis, dans un rapport écouté avec une religieuse attention, le président a passé rapidement en revue les travaux du Comité pendant le dernier exercice marqué par la perte d'un de ses membres les plus éminents, et il a rendu à la mémoire de M. A. Coquerel fils un hommage où vibrait l'accent d'une admiration attendrie et d'un attachement plus fort que la mort. M. Douen a donné ensuite lecture d'un chapitre de son ouvrage sur Clément Marot et le Psautier, où il montre l'heureuse influence de la Réforme sur l'art musical. Enfin M. le comte Jules Delaborde a lu quelques pages du secrétaire sur la jeunesse de Charlotte-Amélie de la Trémoille, touchant épisode de l'histoire des abjurations au XVIIe siècle. Quelques exemplaires d'un demi-volume de la nouvelle *France protestante* déposés sur la table, rappelaient la grande œuvre entreprise par M. Henri Bordier sous les auspices du Comité. La séance, aussi pleine d'intérêt que d'édification, a été levée à cinq heures, après une invocation de M. le pasteur Sarrut, de Clairac.

RAPPORT DE M. F. SCHICKLER, PRÉSIDENT,

SUR LES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Messieurs,

« Ne laissons pas se perdre la mémoire de nos pères. » Ces paroles prononcées dans un jour comme celui-ci par un collègue dont nous n'entendrons plus la voix pénétrante et sympathique, ces paroles, votre Société se consacre à les réaliser. Et comme c'est le patrimoine de tous qu'elle défend, c'est à tous les protestants qu'elle fait appel. La solennité qui nous rassemble lui permet, en retraçant ses propres efforts, de vous remercier des vôtres, de vous demander de l'aider avec une ardeur nouvelle dans son œuvre de piété filiale, de science et de paix.

De cette œuvre les différentes branches vous sont connues et vous êtes habitués, grâces en soient rendues à Dieu, à les trouver chaque année sur la voie du développement continu.

Le 24e volume du *Bulletin* et le 25e dont le tiers a déjà paru, vous ont apporté, dans leur série non interrompue d'études, les prémices des publications historiques de nos amis, des récits du XVIe siècle dus à la plume aussi élégante qu'appréciée de notre secrétaire M. Jules Bonnet, et, parmi les travaux variés des membres du Comité, un *Rapport et jugement sur la veuve de l'amiral de Coligny* dont l'importance exceptionnelle vous aura certainement frappés. Vous n'aviez pas oublié, Messieurs, la touchante notice consacrée, il y a neuf ans déjà, par M. le comte Delaborde à Madame de Chastillon. Vous aviez été émus par sa captivité de plus d'un quart de siècle dont la mort seule l'avait affranchie et que lui imposèrent les « louveteaux de Savoie » avides convoiteurs de ses grands biens. Un incident étrange s'est cepen-

dant produit. S'appuyant sur des lettres originales conservées dans les archives de Turin, un historien distingué, M. Ercole Ricotti a élevé des doutes, ou plutôt a opposé des dénégations, non pas tant sur les souffrances que sur la conduite protestante et privée de Madame l'amirale. Ces accusations ont été accueillies et commentées dans des revues françaises et ont pris bientôt les proportions d'un problème historique. Pouvions-nous y demeurer étrangers? Si, en effet, nous avions été induits en erreur, si la distance et les murs d'un cachot nous avaient voilé les faiblesses de notre héroïne, la vérité historique nous imposait le devoir de nous rétracter, d'oublier Jacqueline d'Entremont en remettant en lumière les nobles dames ses contemporaines qui ont souffert comme elle sans avoir jamais failli. Une commission de trois membres fut nommée et le rapport minutieux et approfondi dont M. Bordier voulut bien se charger, après avoir été imprimé dans le *Bulletin*, a été l'objet d'un tirage spécial. La question y est étudiée sous toutes ses faces et nous la croyons jugée définitivement. Nous vous renvoyons à ces pages intéressantes et à la conclusion du rapport : « En notre âme et conscience l'honneur est sauf. »

Quant à la partie purement documentaire du *Bulletin*, nous continuons, je n'hésite pas à le dire, à rendre de sérieux services, non-seulement à l'histoire du protestantisme dont il n'est pas une époque pour laquelle nos reproductions de pièces originales ne procurent des lumières, mais encore dans le domaine plus général de l'histoire de France : la correspondance du duc de Guise avec Christophe de Wurtemberg en fournirait, au besoin, une preuve de plus. Ne l'oublions pas, tout document imprimé est un document sauvé. Désormais il est protégé contre les injures du temps et, faut-il l'ajouter, contre la malveillance de l'homme.

N'est-ce point là un stimulant pour tous ceux qui, en fouillant dans les papiers de famille ou dans les archives locales, peuvent en extraire pour le *Bulletin* quelque précieuse com-

munication, fragments de registres consistoriaux, noms de pasteurs ou d'écrivains, de galériens ou de martyrs? Aux remercîments pour nos correspondants anciens qui nous donnent des preuves répétées de leur dévouement, nous en joindrons pour les correspondants nouveaux qui, la première fois cette année, nous apportent leur utile coopération. Aux uns et aux autres, à tous les travailleurs consciencieux et persévérants, nous rappellerons que c'est le 31 décembre que se clôt notre concours à sujet indéterminé, dans lequel un prix de 800 francs sera attribué au meilleur mémoire « sur la biographie d'un personnage illustre, l'histoire d'une Eglise particulière ou un épisode important de nos annales religieuses. »

Le second concours annoncé l'an dernier et qui ne sera clos que le 31 décembre 1877 aura déjà, nous l'espérons, entraîné plus d'un chercheur et d'un érudit à la suite du fougueux mais profond, souvent passionné mais toujours honnête Agrippa d'Aubigné. Saluons au passage la belle publication dans laquelle MM. Réaume et de Caussade, deux savants étrangers à notre Eglise, réunissent les écrits d'une de nos gloires huguenotes, et réjouissons-nous de voir paraître l'*Histoire des Eglises du Dauphiné* de M. le pasteur Arnaud, et mettre sous presse à l'Imprimerie nationale *Clément Marot et le Psautier* de notre collègue M. Douen.

Il est un autre ouvrage, Messieurs, dont vous attendez de nous l'annonce. Cette espérance, j'ai hâte de le dire, ne sera pas trompée et vous vous unirez, nous n'en doutons point, à notre gratitude envers M. Henri Bordier. Grâce à ses efforts multipliés, à ses recherches et à ses veilles, la base du nouveau monument est enfin posée, et il m'est donné de vous présenter aujourd'hui même la première partie du tome Ier de cette réédition de la *France protestante*. Réédition... est-ce bien là le vrai mot pour ce travail où tout est repris en sous-œuvre, où aucun des incessants progrès de nos connaissances historiques ou bibliographiques n'a été laissé de côté, où l'ordre le plus rigoureux s'introduit dans l'abondance des

richesses un peu confusément accumulées par les frères Haag, et où, surtout, tant de noms nouveaux dont nos savants amis pressentaient l'absence, tant de protestants dignes de figurer dans le Livre d'Or sont venus prendre la place que leurs descendants ou leurs admirateurs réclamaient depuis longtemps pour eux. Ce sera là, si Dieu daigne en protéger la suite, à la fois une œuvre ancienne remise à la portée de ceux qui en regrettaient l'épuisement, et une œuvre nouvelle où chacun voudra chercher quelque instruction de plus.

Sur les pages de ce premier volume sont inscrits les noms des collaborateurs zélés qui ont bien voulu y contribuer. Souvenez-vous, en effet, Messieurs, que c'est une œuvre collective à laquelle nous vous convions, et qu'il est plus d'un moyen de lui apporter son concours. L'heure est venue de remplir notre devoir envers les frères Haag, de centraliser tous les renseignements qui restent à glaner, d'apporter les corrections, de fournir les preuves; l'heure est venue, et quelques amis généreux l'ont déjà senti, de comprendre les difficultés et les responsabilités matérielles d'une aussi vaste entreprise ; dirai-je encore l'heure est venue pour tous ceux qui s'intéressent au protestantisme français de placer ce premier volume dans leur bibliothèque.

Et ici, ce ne sera pas le rapporteur, c'est un de nos correspondants qui vous parlera : « Nous mériterions presque, nous écrit M. le pasteur Paul de Félice, nous protestants de France, que nos documents, nos histoires se perdissent, puisque nous ne savons pas trouver le peu d'argent qu'il faut pour les recréer au besoin. Ainsi Crespin devient introuvable, Th. de Bèze, la bonne vieille édition, non moins. J'ai la conviction que certains exemplaires ont été, sont encore volontairement détruits, et vu l'effronterie de certains auteurs et l'ignorance crédule d'un certain et trop nombreux public, qui sait ce que les Audins futurs pourraient prétendre? Voilà pourquoi je suis souscripteur anticipé des rééditions de nos

classiques. N'avez-vous pas ouvert des listes pour l'Histoire ecclésiastique et le Martyrologe? » Et il ajoute : « Naturellement, je souscris à la *France protestante.* »

Il dépend de vous, Messieurs, que ces vœux, exprimés presque simultanément dans une lettre de M. le pasteur Maillard, de Mouchamps, entrent enfin en voie d'exécution. Les cotisations à but déterminé seront toujours les bienvenues ; mais à côté de ces souscriptions exceptionnelles nous voudrions voir grandir nos ressources de tous les jours, la collecte de Paris pour laquelle nous frappons à vos portes, les offrandes de nos Eglises à l'occasion de la Fête de la Réformation (1). Les chiffres n'ont guère varié depuis l'an dernier et il serait superflu de vous répéter que notre budget est vraiment trop insuffisant. Il est des Eglises, nous le constatons à regret, qui ne se sont plus souvenues de nous; il en est d'autres au contraire dont les envois nous touchent profondément; près des largesses chrétiennes des Eglises de Reims, de Lyon, de Nîmes, de Saint-Etienne, de Rouen, du temple de l'Oratoire à Paris, près de la collecte de 614 fr. recueillie dans la chapelle de Saint-André, plaçons les plus humbles et non les non moins précieuses offrandes. Gardons-nous d'oublier celles que les Eglises de Caveirac (Gard) et de Clairac (Lot-et-Garonne) ont tenu à nous adresser, malgré les difficultés d'une année de désastres viticoles et d'effroyables inondations. Deux autres noms, Messieurs, figurent pour la première fois sur nos listes : l'Eglise Saint-Nicolas de Strasbourg en « souvenir des liens affectueux qui unissaient il y a trois siècles déjà l'Eglise réformée de France à l'Eglise française de Strasbourg, » — et l'Eglise française de Bâle, qui célébrant, le 7 novembre, la Fête de la Réformation a

(1) Aiguesvives, Anduze, Aumessas, Auxerre, Bâle, Bayonne, Besançon, Bourran, Caussade, Caveirac, Cette, Clairac, Clermont-Ferrand, Ganges, Inchy, Josnes, La Cadière, Lusignan, Luzac, Lyon, Maubeuge, Mauguio, Moncoutant, Montaren, Montmeyran, Montpellier, Mouchamps, Nancy, Nantes, Nîmes, Niort, Paris: Oratoire, Saint-André, asile Lambrechts. — Périgueux, Reims, Rouen, Saint-Etienne, Saint-Frezal, Saint-Martin de Boubaux, Saint-Maixent, Sauve Strasbourg, Toulaud, Uzès, Valence, Consist. de Vernoux, Vialas.

évoqué, elle aussi, les traditions d'une ancienne confraternité.

Nous pouvons donc affirmer, avec M. le pasteur Bleynie, de Clermont-Ferrand, que cette fête, « célébrée d'abord en France avec un peu d'étonnement, » excite chaque année un empressement et un intérêt plus marqués. « Aujourd'hui, » nous écrit-il, « ce serait froisser notre conscience protestante que de la retrancher de notre culte. » Et il ajoute : « Voulez-vous savoir comment nous avons compris la noble et forte idée de la Société? Le chant de quelque psaume choisi parmi ceux qui rappellent spécialement quelque trait héroïque de notre histoire, des prières adressées non sans émotion au Dieu fidèle qui a soutenu les pères dans leurs luttes et qui soutiendra les enfants dans leurs angoisses, un discours dont le sujet est emprunté à notre histoire, une collecte dans les rangs de l'assemblée, voilà les éléments de notre fête. Nous avons étudié ainsi divers épisodes de la vie de Luther, de Calvin, de Farel, de Zwingle, de Coligny, raconté d'après le *Bulletin* les souffrances de Blanche Gamond, fait revivre un instant cet Auvergnat de grand caractère, Anne du Bourg, du Parlement de Riom, aujourd'hui bien oublié dans sa patrie. Conférences pieuses, prédications historiques, qu'on les appelle comme on voudra, elles nous ont été utiles, car elles nous ont à la fois instruits, édifiés, encouragés. Aussi croirions-nous, pasteur et fidèles, après une expérience de dix années, manquer à un devoir en ne venant pas vous témoigner aujourd'hui notre reconnaissance. »

Nos amis des départements ne nous adressent pas seulement leur collecte annuelle ou le produit de leurs savantes recherches : l'un d'entre eux, M. de Lessert, plaide chaleureusement notre cause et veut bien remplacer au Havre, comme notre correspondant, le regretté M. de Coninck : d'autres, et ils sont nombreux, ont pris très-sérieusement à cœur l'appel spécial inséré dans le *Bulletin* par la Commission de la Bibliothèque. Il nous avait semblé que le plus sûr moyen de remplir les lacunes qui, malgré tous nos efforts,

subsistaient dans nos collections de rapports et de thèses, était de les signaler à l'attention de nos abonnés. Les heureux résultats de cette initiative ne se sont pas fait attendre : sur 128 thèses de Montauban et de Strasbourg manquant au mois de juin 1875, il en est rentré déjà 97. Les vides seront plus difficiles à combler pour les rapports ; mais aussi, Messieurs, vous faites-vous une idée de l'immensité d'une collection de ce genre? Dans l'ensemble de ce qui nous a été fourni par les fonds Monod et Scheler et par les dons de diverses Sociétés, et où de nombreuses séries sont complètes depuis la fondation, dans cet ensemble sont représentées plus de mille œuvres protestantes françaises, belges, suisses, allemandes, anglaises, russes, américaines, suédoises et danoises, réunion certainement unique et qui rendra des services qu'on est peut-être encore loin de soupçonner. Pour qui voudrait étudier un des grands côtés de notre charité protestante, s'occuper de la diffusion des Livres saints ou des Missions, ou de ces questions plus générales et non moins actuelles de l'éducation de l'enfance, de la réforme pénitentiaire, des refuges, de la tempérance, il y a là des éléments de comparaison et de statistique, des renseignements sur les méthodes et les résultats d'une valeur inappréciable, et qui ne peuvent manquer d'accroître encore le nombre des visiteurs à notre Bibliothèque de la place Vendôme, nº 16.

Les volumes mis à leur disposition n'ont pas cessé de s'augmenter grâce à de nombreuses libéralités dont la Chronique trimestrielle vous entretient en détail (1).

La Société biblique protestante de Paris nous a offert

(1) Donateurs de livres du 1er avril 1875 au 1er mai 1876 : Ministère de l'Instruction publique, Record-Office, Commission des Archives wallonnes, Faculté de Montauban, Société Biblique protestante de Paris, Eglise de Cherbourg. MM. le pasteur Bazille, pasteur Benoit, comte de Billy, M. Block, J. Bonnet, Ed. Borel, H. Bordier, Bourgeois, pasteur Cabantous, L. Childe, pasteurs A. et E. Coquerel, comte Delaborde, pasteur Deutschendorf, Douesnel, pasteur Dupin de Saint-André, Fick, Fischbacher, pasteur Frossard, Gasztwott, pasteur Gerold, Grassart, E. Halphen, E. Hugues, pasteur Kroh, W. Jackson, pasteur Lacheret, A. Lagarde, de Lessert, Lombard, Louitz, pasteur E. de Magnin, W. Martin, G. Masson,

63 exemplaires des Livres saints dont plusieurs fort anciens, et tandis que le ministre de l'Instruction publique nous continuait ses dons, nous avions le privilége d'obtenir du gouvernement britannique, sur la gracieuse intervention du Rév. Brewer, les quatre rapports officiels sur les archives particulières de la Grande-Bretagne : envoi que notre bienveillant correspondant accompagnait de ces lignes : « Je crois que votre Bibliothèque est la seule en France et peut-être ailleurs qui possède cette importante série. »

Qu'il nous soit permis de remercier publiquement trois généreuses donatrices, Mesdames de Billy et Courtois qui ont attaché au souvenir de M. Frank Courtois un envoi considérable de volumes, et Madame la baronne de Neuflize qui a enrichi la Bibliothèque de plusieurs ouvrages du XVIe et du XVIIe siècle, aussi rares que bien conservés. La section des médailles en a reçu une dite de la Saint-Barthélemy, de M. Courtois de Viçose, et un méreau de M. le pasteur Sarrut, de Mazamet; la section des gravures quelques portraits modernes de M. Rossignol et une vingtaine de portraits, dont plusieurs extrêmement précieux, de M. Georges de Monbrison. Nous devons à Madame Thuret un portrait sur émail de M. Eug. Haag, et à M. Emile Oberkampf trois pièces manuscrites dont un sermon autographe de l'aïeul de notre illustre président honoraire, de Jean-Pierre Guizot, pasteur du désert.

Cette glorieuse et tragique époque du désert, on ne pourra plus en étudier l'histoire sans venir puiser dans nos collections. Elle gravite autour de deux noms, Antoine Court et Paul Rabaut. A Genève sont conservés les manuscrits du restaurateur de nos Eglises que M. Ed. Hugues, répondant à l'appel d'un de nos concours, a fait revivre devant le grand

pasteur Maulvault, pasteur Meyer, pasteur Muston, prof. Nicolas, pasteur Nogaret, Oberkampff, F. Puaux, Racine Braud, pasteur Rayroux, C. Read, R. Reuss, Roman, Rossignol, Roussy, pasteur Sarrus, pasteur Sarrut, F. Schickler, pasteur Schmidt, pasteur Sohier, Teissier, pasteur Vèzes, pasteur Weiss, pasteur Zipperlen. — Mesdames de Billy, F. Courtois, baronne de Neuflize, Thuret, Mademoiselle de Kattendyke. — Comme auteurs : MM. J. Bonnet, Berthault, pasteur Charruaud, pasteur Enjalbert, A. Franklin, pasteur Frossard, pasteur Galland, Loutchitzki, E. Paris, Read, Soulice, Vincens.

public français. Les manuscrits de Rabaut, ce véritable apôtre sous la croix, avaient été sauvés par ses fils. La veuve du second d'entre eux, le pasteur Rabaut-Pomier, remit à M. Charles Coquerel ce dossier considérable « d'actes synodaux, de requêtes au roi, aux ministres, aux intendants, de brouillons de lettres adressées aux diverses autorités, de listes de condamnés, de correspondance journalière de Rabaut avec ses collègues. » L'historien des Eglises du désert, dès qu'il se vit en possession de ses richesses, s'occupa de les augmenter; des amis dévoués écoutèrent ses sollicitations. Il s'engageait à placer un jour cette collection agrandie et complétée dans un établissement public de nos Eglises françaises. A sa mort l'établissement n'existait point encore et le précieux dépôt passait entre les mains de son neveu, l'un des promoteurs les plus ardents de la Bibliothèque qui devait permettre l'exécution de la promesse. Lui aussi continua l'œuvre de pieuse préservation. Au fonds Rabaut il réunit tout ce que de son côté il put recueillir sur les Eglises sous la croix et sur nos martyrs du siècle dernier; il y joignit, sur une époque antérieure, une notable partie de la correspondance du pasteur de Metz, Paul Ferry, des autographes et des portraits. Ces manuscrits, ces gravures, ce fonds Rabaut et plus de quatre cents volumes d'histoire, dont plusieurs sont d'une excessive rareté, tout cela est à vous, Eglises protestantes de France. C'est un trésor sans prix qui est entré dans nos archives. Ah! pourquoi nous faut-il, après un intervalle de si peu d'années, inscrire pour la seconde fois au-dessus de nos rayons le grand nom d'Athanase Coquerel!

Messieurs, il est un jour où le deuil semble doublement lourd à porter. C'est celui où nous avons mission de rendre hommage aux collègues que Dieu nous a redemandés, le jour où il nous faut parler au passé des amis qui sont encore présents à notre pensée dans tout l'éclat de l'intelligence, dans tout l'élan et le rayonnement de la vie. Vous n'attendez pas de moi une biographie de M. le pasteur Athanase

Coquerel fils. Le côté militant de sa carrière s'est écoulé sous vos yeux et c'est à nos successeurs qu'il appartiendra d'en déterminer le caractère, d'en constater la portée. Si nous devions faire appel à ceux que son ministère évangélique a soutenus, instruits, consolés, à tous ceux dont il a remué la conscience, élevé et agrandi le cœur, affermi la volonté, ce temple dont sa voix a souvent réveillé les échos, ce temple même, vous le savez, serait insuffisant à les contenir. Mais dans cette nature si largement douée, il y avait place encore pour une activité de plus. Epris de tout ce qui est grand et beau dans les œuvres du Créateur et dans celle des hommes, comment ne se serait-il pas attaché à cette histoire de la Réformation française dont chaque page raconte l'héroïsme du chrétien et les gratuités de son Dieu? Dès la fondation de la Société il s'y inscrivait le septième, entrait dans le Comité et depuis il ne s'est jamais désintéressé un seul instant de notre œuvre, prenant une part directe à sa vie intime, à ses débuts, à ses crises, à ses difficultés, ses succès et ses joies.

Ce fut à l'occasion de l'assemblée générale de 1854 que M. Coquerel écrivit sa première étude d'histoire protestante. Il la consacrait à Wolfgang Schuch, le curé de Saint-Hippolyte en Lorraine, martyr oublié qu'il tenait à replacer « sur la liste des grandes âmes qui sont la noblesse d'une nation. » Ces injustices des contemporains que la postérité ne répare que lentement, l'ont toujours profondément ému. Dès notre assemblée de 1856, il exquissait en traits rapides mais frappants le drame des Calas dont il préparait un récit définitif; en 1865, il nous racontait le dévouement filial de Jean Fabre « l'honnête criminel. » Trois ans plus tard, le Comité lui confiait le soin de relever les étranges inexactitudes d'une récente biographie de Bernard Palissy : nos lecteurs n'ont certainement oublié ni le mémoire étendu dont il dota le *Bulletin*, ni la réponse passionnée que provoqua cette énergique revendication.

Notre collègue avait déjà rendu hommage au potier sain-

tongeais dans la monographie de l'Eglise réformée de Paris, dont la première partie, insérée d'abord dans la *Revue de théologie,* fut réunie en volume en 1862. « Si je n'ai pas intitulé ce travail histoire, » dit-il dans sa préface, « quoiqu'il soit le fruit de longues et laborieuses recherches, c'est que j'ai une haute idée de la dignité de l'histoire. J'ai bien moins cherché à juger le passé qu'à en être le fidèle et respectueux rapporteur. » Ce que l'auteur intitulait trop modestement *Précis* est un de ces livres qui resteront; basé sur des documents en grande partie inédits, il embrasse quatre-vingt-deux années « d'enfantement douloureux et de cruelles persécutions, » de 1512 à 1594, depuis les débuts de la Réforme jusqu'à l'avénement de Henri IV, et il traite avec une impartialité rare le lugubre problème de la Saint-Barthélemy. La suite de ce beau travail appartient au *Bulletin* (tomes XV, XVI, XVIII) : il devait conduire notre Eglise jusqu'à la Révocation. Nous la voyons d'abord recueillie chez Madame, sœur du roi; nous l'accompagnons ensuite à Grigny, Ablon et Charenton.

Dans cette monographie qui s'arrête à l'incendie du temple en 1621, M. Coquerel s'était efforcé de faire revivre, en même temps que le caractère des personnages, la physionomie même des lieux. Il aurait voulu que le Paris d'aujourd'hui nous rappelât plus souvent le Paris d'autrefois et, dans une autre de nos réunions, il déroulait devant vous l'histoire de la plus protestante des rues de la capitale, évoquant les vestiges du passé avec le talent de l'archéologue, la grâce du conteur et l'émotion du descendant des huguenots.

En 1866, paraissait le livre des *Forçats pour la foi*, titre saisissant que justifiaient des notices sur Marteilhe, Jean Fabre, le régime des galères, et la liste aussi complète qu'il avait pu la dresser de tous les protestants de France mis à la chaîne pour cause de religion de 1684 à 1762. *Jean Calas et sa famille* eut un retentissement plus grand encore. La première édition est de 1858; la seconde, considérablement augmentée, de 1869. Jamais le drame de Toulouse n'avait été

aussi approfondi, appuyé sur plus de preuves, éclairé d'une lumière plus vive et plus sûre. Michelet appelait ce livre un chef-d'œuvre : ne devrait-il pas se trouver dans toutes nos bibliothèques de familles, d'Eglises ou d'écoles?

Citerai-je encore, dans l'œuvre historique de M. Ath. Coquerel fils, l'article *Réformation*, rédigé pour le Dictionnaire général de la politique de notre collègue M. Block, et le sermon : « Pourquoi la France n'est-elle point protestante? » prêché dans le temple de l'Alliance évangélique de Neuilly le jour où fut célébrée la première fête annuelle de la Réformation? Dans les loisirs forcés que lui imposait la maladie sa pensée retournait à ses travaux interrompus, à l'histoire de l'Eglise de Paris, à l'histoire des Eglises du désert qu'il comptait rééditer, à une biographie de Rabaut et de ses trois fils dont nous parle une lettre écrite un mois à peine avant son retour vers Dieu...

Les éléments de ces biographies, légués par M. Coquerel, le Comité désire vous les rendre accessibles; mais dans l'état de vétusté de ces pièces qui ont traversé tant d'orages il y aurait danger à les communiquer. Il a été résolu qu'elles seraient d'abord reliées avec soin, et l'un des membres de la commission a bien voulu se charger de la mise en ordre et de la classification du fonds Rabaut. Déjà sept volumes sont à la reliure, et en le remerciant de son dévouement nous ne pouvons que reconnaître une fois de plus combien un bibliothécaire en titre nous serait indispensable.

Depuis six ans, Messieurs, la Société de l'Histoire du Protestantisme français est reconnue comme Etablissement d'utilité publique, mais jusqu'ici les droits que ce titre lui confère n'ont été pour elle qu'une lettre morte. Un de nos meilleurs amis, M. Froment, a décidé qu'il n'en serait pas ainsi plus longtemps. Il a voulu, dans un legs offert de son vivant, préparer et consolider l'avenir. Il nous a envoyé la somme de mille francs, à la condition expresse que ces mille francs seraient placés au nom de la Société et commenceraient son

capital. La voie est ouverte par notre excellent et vénérable ami, et nous aurions voulu pouvoir dès aujourd'hui l'associer à nous plus directement par un des titres que des Comités comme le nôtre ont offerts à leurs bienfaiteurs. La question des membres honoraires semble désormais s'imposer à nous, d'autant plus que le généreux exemple donné par M. Froment trouvera certainement des imitateurs.

Les protestants seront frappés peut-être à la vue de ce qui se prépare à leurs côtés dans le domaine scientifique. Cette année voit fonder et doter richement, au sein de Facultés nouvelles, des chaires d'histoire dont nous n'incriminerons pas, mais dont nous pouvons constater l'esprit. Il y aura là un faisceau, profondément respectable, je le répète, mais où la conception dominante, où le point de vue spécial peuvent différer beaucoup de l'enseignement et du point de vue protestants? Ne serait-il pas aussi nécessaire, sinon plus nécessaire que jamais, de continuer vaillamment notre œuvre : non point de suspecter les intentions de nos frères catholiques, non point d'attaquer leurs convictions, mais de mettre en lumière et à la portée de tous ce que nous avons le privilége et le moyen de connaître plus complétement qu'eux, les faits et les hommes de notre histoire, les documents prêts à s'en aller en poussière, les nombreux produits de la pensée protestante? Le *Bulletin*, la Bibliothèque, l'ouvrage des frères Haag, voilà des fondations aussi qui méritent, par la grandeur du but, les sacrifices que nous sollicitons pour elles. Aidez-nous, Messieurs; vous tous qui dans des préoccupations diverses, mais avec une égale affection, vous réclamez de l'Eglise du libre examen. Aidez-nous, malgré les obscurités, dirai-je malgré les tristesses de l'heure actuelle : ces côtés sombres et ces points douloureux oubliez-les dans la fortifiante contemplation du passé. Qu'ici au moins, tous ensemble nous jetions nos semailles dans le même champ, et tous ensemble alors nous demanderons à Dieu de les prendre sous sa garde et de *leur donner l'accroissement*.

ÉTUDES HISTORIQUES

LA JEUNESSE

DE CHARLOTTE-AMÉLIE DE LA TRÉMOILLE

Un de nos correspondants les plus regrettés, M. Jules Chavannes, retraçait naguère dans le *Bulletin* l'histoire des abjurations qui précédèrent et suivirent la révocation de l'édit de Nantes (1). Dans une exposition largement conçue, qui n'excluait pas la finesse du détail, il passait en revue ces tristes catégories de nouveaux convertis qui, cédant à l'intimidation, à la contrainte, ou même, hélas ! à la faveur, crurent pouvoir acheter le repos de leur vie au prix de leurs plus chères croyances. Illustrant par des exemples ce douloureux récit, il montrait parmi les convertisseurs du lendemain des renégats de la veille, un duc de la Force, un comte de Laval, un Pélisson, un d'Aubigné, petit-fils d'Agrippa, et frère de la favorite du jour, Madame de Maintenon, qui assistait sans pitié à la ruine de ses anciens coreligionnaires, devenue le marchepied de sa grandeur. Un ouvrage récemment publié, où l'histoire a l'intérêt du roman, eût fourni quelques traits au tableau de M. Chavannes. Les Mémoires de Charlotte-Amélie de la Trémoille, comtesse d'Altenbourg, sont pleins de détails qui mettent à nu les souffrances particulières et les douleurs domestiques cachées dans les grandes iniquités sociales, et dont nul ne peut se flatter de dire le dernier mot.

Charlotte-Amélie de la Trémoille naquit à Thouars, le

(1) *Bulletin*, t. XXIII, *passim*.

5 janvier 1652, au milieu des troubles de la Fronde. Elle eut pour père Charles-Henri, prince de Tarente, qui devait tant l'affliger par son abjuration, et pour mère Emilie de Hesse-Cassel, qui se montra plus ferme dans sa croyance, et devint même la protectrice des réfugiés sur la terre étrangère, mais dont la piété rigide, toute imprégnée de rudesse germanique, n'était pas sans inspirer une sorte d'éloignement à sa fille. Elevée à Thouars auprès de sa grand'mère, Marie de la Tour, dont l'indulgente tendresse avait su gagner son cœur, Charlotte-Amélie laissait en toute occasion percer sa préférence pour son aïeule qui semble avoir possédé au plus haut degré les vertus aimables. Preuve en soit le trait suivant emprunté aux premières pages des Mémoires : « Mademoiselle de la Trémoille, ma tante, avoit été pendant quelque temps en Hollande avec ma mère, qui ne me pouvoit souffrir, car comme j'étois élevée à la manière de France, en toute liberté, et qu'elle vouloit ses enfants dans une grande contrainte, elle ne me voyoit jamais sans me dire des duretés... de sorte que je ne l'aimois guère aussi, *et que je la craignois comme le feu.* Elle se mit un jour à un bout d'une grande chambre, et madame ma grand'mère à l'autre, et elles me dirent d'aller à celle que j'aimois le mieux. Me voilà fort embarrassée ; que faire ? Je donnai un clin d'œil à madame ma grand-mère, et courus à madame ma mère. Cela fait voir la fausseté qu'il y a déjà dans les petits enfants. »

Celle qui savait si bien donner le change sur ses sentiments les plus intimes, s'est peinte avec ingénuité, en ses très-jeunes années, dans un de ces portraits mis à la mode par Mademoiselle de Montpensier : « J'ai les yeux noirs, un peu trop petits, le tour du visage rond, le front trop grand, le nez un peu camus, les sourcils bien faits, la bouche fort jolie, le menton un peu carré, le teint bien blanc quand je me suis décrassée, la tête un peu grosse. J'ai plus d'esprit que de jugement; j'aime mieux donner que de recevoir ; j'ai l'humeur douce, mais je suis pourtant quelquefois un peu dé-

pitée; je suis grande aumonière; j'aime fort à lire, et principalement la Parole de Dieu; j'aime fort mes parents, et ne suis point gourmande; je n'aime point qu'on se moque de moi; j'ai l'humeur fort gaie... Je hais fort de ne rien faire; je suis tout à fait secrète; j'aime fort ceux qui me servent; je n'aime point ceux qui mentent, et je me hais quand j'ai menti... Je ne suis point glorieuse; je ne serai jamais coquette; je suis fort craignant Dieu; j'aime à faire sa volonté, et j'espère qu'il me bénira. »

Ce dernier trait, d'une touche si protestante, caractérise toute la vie de Charlotte-Amélie, qui, dans son aversion enfantine pour les cérémonies catholiques, pourra presque dire comme d'Aubigné que « l'horreur de la messe l'a guérie de la peur de la mort. » Au début du règne personnel de Louis XIV, vingt-cinq ans nous séparent encore de la révocation de l'édit de Nantes signé par Henri IV; mais déjà l'on peut la pressentir dans l'empressement des âmes les plus fières à capter la royale faveur, dans l'amollissement des consciences, prélude certain de leur abdication. Se convertir pour plaire au roi, ou à la reine, est un mot à la mode, et occupe une place dans les jeux des enfants. C'est ainsi que Mademoiselle d'Evreux, de la maison de Bouillon, à peine âgée de neuf à dix ans, au sortir du sermon prononcé pour la prise de voile de sa sœur devenue carmélite, se met en tête de convertir sa jeune cousine, Charlotte-Amélie. Elle demande gravement audience à la reine pour lui communiquer son secret, et lui dit que « connoissant la piété de S. M. et l'envie qu'elle avoit de convertir les hérétiques, elle vouloit prendre la liberté de donner une occasion à S. M. de gagner une âme, qui étoit celle de sa petite cousine de Tarente (voulant parler de moi), qu'elle avoit remarqué que j'avois écouté le sermon avec attention, et qu'il seroit aisé de me mettre sur le bon chemin. » La reine sourit de cette proposition, et ne manqua pas de conter le tout aux personnes intéressées, « admirant elle-même la hardiesse avec laquelle cette enfant avoit

parlé. » Mademoiselle d'Evreux se trompait grandement sur les dispositions de sa cousine, qui jetant au feu de petites images devant lesquelles, par manière de jeu, elle avait dit des prières avec de jeunes amies, s'exprime ainsi dans ses Mémoires : « J'en demandai pardon à Dieu de fort bon cœur, et je puis bien dire que j'eus une vraie repentance de ma faute, et que je la reconnus aussi fortement que si j'avois eu vingt ans. Ce qui m'en fait mieux juger, c'est que depuis cela je n'ai jamais eu une pensée de doute sur le sujet de ma religion, *et que j'ai abominé le papisme*, ce qui a paru assez à la mort de madame ma grand'mère... »

Charlotte avait treize ans quand elle ressentit le premier deuil qui l'affermit dans ses plus intimes croyances. Le 24 mai 1665, elle perdit l'aïeule qui avait présidé avec tant de sollicitude à son éducation chrétienne, et fait office de mère auprès d'elle pendant les continuelles absences de ses parents fixés tour à tour en Hollande et en Allemagne. L'année qui précéda cette grande épreuve, et presque jour pour jour, elle avait été reçue à la cène après de longues instructions d'un excellent ministre, M. Chabrolles : « J'étois si extrêmement petite pour mon âge que je quittois la barette le jour où je fis la cène, et la repris le lendemain, l'ayant encore gardée quatre ans. » Témoin ému de la cérémonie qui résume ce que le protestantisme a de plus auguste et de plus touchant, Marie de la Tour pouvait quitter ce monde, ayant comme achevé son ministère auprès de sa petite-fille, qui lui dut en partie les fortes convictions dont elle ne se départit jamais.

Le récit des derniers moments de la duchesse de la Trémoille est une page très-expressive du nécrologe réformé du XVIIe siècle. C'est dans une promenade à sa jolie maison de Louzy, près de Thouars, où elle aimait faire des enjolivements, en plein éclat de force et de santé, que Marie de la Tour ressent les premières atteintes du mal presque foudroyant qui va l'enlever. Ses douleurs sont si vives que le carrosse qui la ramène doit aller au pas, « de telle sorte qu'en passant

par la ville on la crut déjà morte. » « Au premier bruit du triste événement, dit Charlotte-Amélie, nous nous levâmes bien vite de table et vînmes dans sa chambre, où nous la trouvâmes à demi déshabillée, et qu'on la mettoit au lit comme évanouie. Elle passa assez mal la nuit, et outre son mal de tête, il lui en prit un aux côtés, tel qu'il falloit continuellement deux personnes à genoux pour luy presser les deux côtés de toutes leurs forces, sans quoy elle ne pouvoit durer. Elle parla fort peu durant tout son mal, qui ne luy laissoit aucune relâche, et même elle ne pouvoit souffrir de me sentir auprès d'elle. Cela provenoit sans doute de ce que sentant qu'il étoit temps de déloger, et m'aimant éperduement, comme elle m'aimoit, elle vouloit se détacher de toutes les choses qu'il falloit qu'elle quittât. »

Ici viennent se placer quelques détails qui peignent une époque, et montrent ce qu'étaient les libertés les plus sacrées, celles du dernier soupir, sous le régime hypocritement tracassier et persécuteur qui précéda la Révocation : « Le mal augmenta tellement jusques au samedy soir que l'on ne crut pas que ma grand'mère pourroit passer la nuit. C'est pourquoy à l'instigation de mon oncle de Laval, qui étoit venu à Thouars, on ordonna à M. Bodeau, chanoine et curé de la chapelle, de venir dans sa chambre, pour luy demander si elle ne vouloit point changer de religion, selon que le Roy avoit ordonné que l'on fît pour tous les malades de notre Eglise. Comme il étoit fort honnête homme, et qu'il n'avoit pas une haine mortelle contre nous, comme presque tous les prêtres, et qu'il avoit beaucoup de respect pour madame ma grand'mère, il luy dit en tout peu de mots que sa charge l'obligeoit à venir lui demander si elle étoit résolue à mourir dans la même religion qu'elle avoit professée jusqu'ici, et quoique madame ma grand'mère n'eût parlé de fort long temps, et que toutes les fois qu'elle l'avoit fait, c'étoit avec tant de faiblesse qu'on avoit peine à l'entendre, elle répondit ouy avec une force extraordinaire, et cela en souriant, comme

si elle avoit voulu dire : Ce n'est pas le temps à présent que je vais me présenter devant mon souverain juge, d'abandonner la religion qu'il a conservée dans mon âme parmi tant de tentations. M. Bodeau se contenta de cela, et après avoir fait quelques excuses sur ce qu'il venoit de faire, et avoir témoigné son déplaisir, il se retira.

« Fort peu de temps après, M. Chabrolles, ministre de Thouars, s'approcha de madame ma grand'mère pour luy déclarer l'état dangereux où elle étoit ; mais ce pauvre homme étoit si touché qu'il ne pouvoit presque parler. Ma grand'mère s'affaiblissant à vue d'œil, M. Chabrolles luy demanda si elle ne vouloit pas donner sa bénédiction à ses enfants. Elle fit signe que ouy, et comme mon frère aîné et moy étoient là présents, elle nous mit la main sur la tête l'un après l'autre et ne dit rien tout haut. On alla quérir ma sœur, et comme elle étoit auprès du lit, je la levay et l'y assis, et elle luy mit aussy la main sur la tête. Mais comme je la tenois, madame ma grand'mère me voyant, me remit pour la seconde fois les mains jointes sur la tête, et regardant vers le ciel, elle soupira deux ou trois fois, et s'émut si fort qu'on me fit retirer. » Le lendemain qui était le jour de Pentecôte, voyant sa petite-fille à son chevet, elle lui dit : « Allez au temple et priez Dieu pour moi ! » Ce même jour, 24 mai 1665, entre six et sept heures du soir, elle expira paisiblement.

Ce deuil, le premier qui eût attristé sa jeunesse, allait être suivi d'un autre bien sensible au cœur de Charlotte-Amélie. « Incontinent après la mort de ma grand'mère, mon oncle de Laval, frère de mon père, fit rage pour nous faire changer de religion, mon frère et moy, car pour ma sœur qui avoit trois ans moins trois mois, Dieu ne lui laissa pas le temps d'exercer ses cruautés envers elle. » On eût dit cette enfant mystérieusement frappée du coup qui avait enlevé son aïeule. *Tout est perdu!* dit-elle à plusieurs reprises, en sortant de la chambre mortuaire. Elle ne fit dès lors que languir : « Comme on la déshabilloit et qu'elle entendit sonner la cloche pour la prière

du soir, elle dit à Madame Boullenois de me prier que la prière se fît dans sa chambre, ce que nous fîmes ; et ce qui est admirable, c'est que pendant l'onction, elle tint toujours ses mains jointes et les yeux en haut, et qu'elle remercia le ministre Bausselin, comme aurait pu faire une grande personne. A tous ceux qui lui parloient de sa prompte guérison, elle répondoit qu'elle ne guériroit pas, et témoigna une telle envie de mourir, qu'il y avoit lieu de s'étonner de ce que cet enfant disoit. Quelles que fussent ses douleurs, elle ne se plaignoit pas, et se mordoit les lèvres pour ne pas crier, disant qu'il falloit vouloir ce que Dieu vouloit. Elle mourut le cinquième jour de sa maladie. Sa mort me fut plus sensible que je ne puis l'exprimer. Mais depuis j'avoue que j'ay béni la sainte Providence d'avoir retiré ce cher enfant, après le malheur commun de notre famille. »

Ces souvenirs touchants et tristes ne s'effacèrent jamais de la mémoire de Charlotte-Amélie. Elle y puisa la force de résister aux obsessions de son oncle, qui ne cessait de lui répéter qu'étant abandonnée de ses parents, elle ne pourrait rien faire de plus agréable à Dieu que de revenir à la vraie religion. Son aïeul paternel, le duc Henri de la Trémoille, redevenu catholique en plein siége de la Rochelle, au grand désespoir de sa mère, la pieuse Charlotte Brabantine de Nassau, vivait encore, et il joignait ses instances à celles du comte de Laval. Elle répondit avec une fermeté au-dessus de son âge. Comme on la menaçait de l'enfermer dans un couvent, elle s'exhortait elle-même à la constance par le chant des psaumes gravés dans sa mémoire, et encourageait son jeune frère par des histoires d'enfants, qui avaient été martyrs de la foi réformée. Enfin l'arrivée de sa mère, la princesse de Tarente, accourue du fond de la Hollande, mit un terme à ces persécutions domestiques. « Je suis maîtresse de mes enfants ! » s'écria la princesse en reprenant possession du dépôt trop longtemps confié à des mains indignes. Charlotte-Amélie, qui s'était crue abandonnée, ne pouvait croire à tant de bon-

heur. Il fallut qu'on lui répétât à plusieurs reprises : « *Madame votre mère est icy!* » — « Sur quoy, dit-elle, je me levay au plus vite pour aller faire ma cour tout de mon mieux. Pourtant j'avoue que ce fut fort en tremblant, car ma crainte étoit plus grande que mon amitié. Mais elle passa un peu en voyant que mes petits soins étoient bien reçus. Cela me donna courage, et je m'apprivoisay plus tôt que je ne l'aurois jamais espéré, ce qui gagna aussi véritablement le cœur de madame ma mère en ma faveur, de telle sorte qu'elle fit sincèrement ce que peut-être elle avoit résolu de feindre, à savoir de me bien traiter et de m'aimer. »

On est heureux de voir se dissiper, à ce moment décisif, le nuage de mutuelles préventions qui avait comme séparé la fille de la mère. Rien ne troublera plus désormais la confiante affection qui les unit l'un à l'autre pour tenir tête à un même péril. La princesse de Tarente dut être peu tentée de prolonger son séjour à Thouars, où elle voyait affluer moines et prêtres accourus comme à la proie. D'après le conseil de son parent le maréchal de Turenne, elle retourna directement en Hollande, sans passer par la cour dont elle redoutait les piéges. Charlotte-Amélie revit son père à Bréda, et passa deux ans à Bois-le-Duc, « où on lui donna un maître à écrire et à chiffrer, un maître de danse, et un autre qui lui apprenait l'allemand ; elle devait en outre répéter tous les jours la carte, la sphère, la morale, la musique et les autres petites choses qu'elle avoit apprises en France... *Cependant madame ma mère s'attachoit tous les jours de plus en plus à moy, et j'en faisois de même à son égard.* » Lors du passage de Charlotte-Amélie à la Ferté, Madame de Turenne, la pieuse Charlotte de Caumont, aurait voulu garder quelque temps auprès d'elle sa jeune parente, fugitive à l'âge où le cœur a besoin de se confier et d'aimer. « Ma mère me laissa libre, dit celle-ci ; mais j'assuray Madame de Turenne que je ne souhaitois point du tout m'en séparer. Cette réponse plut tant à ma mère que je fis par là un grand chemin dans son cœur. »

Un mystérieux instinct semblait avertir la mère et la fille du besoin qu'elles auraient de s'appuyer l'une sur l'autre sous le coup de la grande épreuve qui allait bientôt les atteindre. Le prince de Tarente qui, depuis de longues années, avait mis son épée au service des Provinces-Unies, et s'était fort distingué dans plus d'une rencontre, notamment à Berg-op-Zoom, où il défit les troupes de l'évêque de Munster, se vit frustré, par une intrigue du grand pensionnaire de Witt, des récompenses qui lui étaient dues. Il en conçut un vif ressentiment, et résolut de quitter le service des Etats : « Dieu veuille que ce ne soit pas la perte de son âme! » s'écria la princesse de Tarente en apprenant cette nouvelle. Il fallut reprendre le chemin de la France, d'où l'on s'était comme enfui deux ans auparavant; on passa par les Ardennes : « Ce fut, dit Charlotte-Amélie, un voyage extrêmement pénible, tant à cause des mauvais chemins, des voleurs, et des méchantes cabanes où il falloit quelquefois loger. Pour comble de malheur, ma mère qui se trouvoit grosse sans le savoir, ayant pris un remède un peu trop fort à Sedan, fut obligée d'y séjourner deux ou trois jours, où les bourgeois nous témoignèrent une très-grande affection. Nous arrivâmes enfin heureusement à Thouars. Nous fûmes environ quatre ans en ce lieu, car ce fut en 1672 que j'allay en Danemark; mais il y a encore bien des choses à dire avant d'en venir là! »

Ces mots sont une allusion au triste événement qui va causer la plus amère douleur à la princesse de Tarente et à sa fille, et dont le récit atteint par la simplicité des détails au pathétique le plus pénétrant. C'est au retour d'un voyage à Paris, où il est allé faire sa cour au roi (bien sûr cette fois de plaire!), que Charles de la Trémoille annonce sa fatale résolution. Son extrême pâleur, son agitation, ses paroles incohérentes, révèlent déjà le trouble de son âme. Après le dîner, voyant sur une table la Bible de famille, qu'on a coutume de lire tous les soirs devant les serviteurs réunis ; « Voilà,

dit le prince, un livre qui cause bien des disputes dans le monde, et donne lieu à bien des différentes opinions! — Cela est vrai, répond la princesse, et cependant, c'est la seule règle de notre foi. Il n'est même pas difficile de la comprendre, si l'on est assisté du Saint-Esprit, au moins autant que chacun en a besoin pour son salut. Le prince se mit à sourire, et répondit que cela même était une grave question. »

Le lendemain matin, de très-bonne heure, une fille de chambre vient inviter Charlotte-Amélie à passer chez sa mère, sans prendre le temps de faire sa toilette. Elle y court en tremblant, et la trouve tout en larmes, entourée de plusieurs personnes qui partagent sa douleur. « Mes pleurs et mes cris ne furent pas longtemps à se mettre de la partie quand je sus que mon père avoit pris la résolution d'abandonner notre sainte religion. S'étant réveillé de fort grand matin, il avait dit à ma mère : Vous m'avez écrit des lettres comme un ministre. — J'espère, lui répondit-elle, que vous ne l'aurez pas trouvé mauvais. Il couroit de tels bruits que, quoique je sois fort assurée que vous connoissez trop la vérité pour l'abandonner, je n'ay pourtant pu m'empêcher de vous écrire sur un sujet qui me touchoit si fort. Il répliqua : — Cela n'a pourtant de rien servy. — Elle luy répondit : — Il est trop tôt de recommencer à me tourmenter sur ce sujet, et la chose est de trop grande importance pour en railler; je vous prie, épargnez-moi. Il lui dit : Ce n'est point raillerie. Dieu m'a enfin ouvert les yeux, et je suis résolu de quitter l'erreur. J'ay longtemps refusé, mais il faut en donner la gloire à Dieu. — Sur cela ma mère se jeta hors du lit et s'en alla dans la chambre de M. Boulenois ou je la trouvay. »

Le dialogue entre le père et sa fille n'est pas moins expressif. En se rendant auprès de lui, elle rencontre des prêtres et des moines, avec des mines si réjouies, qu'elle sent redoubler sa douleur : « J'avois cependant, dit-elle, tiré ma coiffe sur

mes yeux pour qu'on ne vît pas si aisément que j'avais pleuré. J'entray dans la chambre de mon père ; il me dit à peu près : Je ne scay si vous scavez la résolution que j'ay prise par la grâce de Dieu de rentrer dans la vraye Eglise de laquelle on m'a fait sortir. Je vous ay envoyé quérir pour vous le dire et pour vous demander ce que vous voulez faire. Je luy dis fort altérée, et avec beaucoup de résolution, *que j'espérois que Dieu ne m'abandonneroit pas à un point que je l'abandonnasse*, et que je voulois employer mon temps à prier Dieu qu'il luy pardonnât ses péchés. J'ajoutay quelque chose et nommay mon frère. Il me dit alors : Doucement, doucement, Mademoiselle ; ne nous fâchons pas sur le sujet de votre frère ; je n'y entends point de raillerie ; je veux qu'il me suive et j'y mettray bon ordre ; mais ne faites pas de sottise sur son sujet, car je ne vous le pardonnerois point ; mais si vous le laissez en patience, comme je ne doute pas que vous serez assez sage pour cela, quoique je serois bien aise que vous voulussiez suivre son exemple, je vous promets que je vous aimeray tout autant à l'avenir que j'ay fait par le passé, et que je vous traiteray tout comme mes autres enfants. Prenez seulement garde à votre conduite à l'égard de votre frère. Je voulus répondre un peu fortement, mais il me dit de me retirer, et je retournay dans la chambre de ma mère... »

Le prince de Tarente avait trop présumé de la docilité d'un fils qui parut peu disposé à suivre les exemples paternels : « J'allay dans le salon, dit Charlotte-Amélie, et je demanday à mon frère s'il savait le malheur commun. Il me dit que non. Je lui en dis deux mots. Il me dit que mon père luy en avoit voulu toucher quelques mots en allant à Louzy. Il s'était promené sur le bastion, et luy avait dit de regarder les églises catholiques et notre temple ; que les premières paroissoient si vieilles et notre temple si neuf ; qu'il en étoit de même des deux religions. Il ajouta : Je n'ay sçeu que répondre, tant j'ay été étonné ; je pensois qu'il fût devenu fou. Les pleurs vinrent aux yeux de mon frère, et il me dit qu'il

viendroit l'après dîner auprès de moy. Nous étions auprès du lit de ma mère, et mon pauvre frère pleuroit à chaudes larmes. Mon frère de Talmont et ma sœur entrèrent se tenant par la main. Mon frère me dit : Que ces pauvres enfants sont à plaindre ! car pour nous, ma sœur, nous sçavons, grâces à Dieu, ce que nous devons croire ; mais ces pauvres petits seront mis dans des couvents. »

Quoi de plus touchant que cette scène qui peint si bien les déchirements de la famille à la veille de la Révocation, et quelle responsabilité que celle du monarque qui, d'un trait de plume et d'un cœur léger, au milieu des pompes à demi païennes de Versailles et de Fontainebleau, allait abolir la plus sainte des libertés, et faire couler tant de larmes ! Les Mémoires de Charlotte-Amélie, dans leur expressive brièveté, en disent beaucoup sur ce martyre du foyer qui précéda celui de l'exil. Que ne dut-elle pas souffrir en voyant son frère, un adolescent de douze ans, catéchisé de force par un moine qui ne lui laissait aucun repos : « Mon pauvre frère étoit martyrisé par son moine maudit ; il n'osait voir personne ; on le menoit à l'Eglise papiste ; on le forçoit de se mettre à genoux. Il recevoit des lettres foudroyantes de mon père qui le menaçoit de le mettre entre quatre murailles au pain et à l'eau pour le reste de sa vie. Mais on eut grand soin de brûler ces lettres. Afin qu'il n'y eût plus de retour, mon père avoit permis qu'on lui fit faire la cène, *afin qu'il fût relaps,* s'il retournoit à nous après s'être fait catholique. Cela ne laissait pas d'effrayer ma mère... mon pauvre frère résista environ six semaines, promettant de huit en huit jours de faire son abjuration, et demandant tous les jours un répit. Enfin, il se résolut, et nous apprîmes cette triste nouvelle à Thouars, par les feux de joie qui se firent dans la ville. On l'envoya bientôt à Paris, dans l'Académie de M. Du Plessis (le collége des Jésuites), où il demeura près de deux ans académiste externe. »

Ainsi se brisaient un à un les liens de la famille, sous le

souffle précurseur de la Révocation qui devait disperser ses tristes débris dans le monde entier. Charlotte-Amélie tint ferme, et osa même rappeler le prince de Tarente au respect des droits de la conscience dont il avait perdu toute notion dans ses fureurs de néophyte : « Mon père étoit à Thouars dans une bigotterie si terrible que cela faisoit pitié à voir, ne voulant pas perdre un jour sans aller à la messe. Un jour de médecine même, il y alloit avant de la prendre. Il se faisoit dire la messe à trois ou quatre heures du matin; il la commandoit le soir devant, afin qu'aucun jour ne se passât sans avoir vu ce batelage idolâtre. Etant au lit malade, il faisoit de grands discours comme parlant à Dieu. Il me menoit souvent promener seule en carosse avec luy, et nous parlions de religion. Je luy parlois avec beaucoup de hardiesse et de franchise, car, outre que j'étois fort en grâce, et cela de tout temps, j'étois bien instruite et extrêmement persuadée de la bonté de ma religion.

« Un jour que nous allions nous promener, passant devant la maison des Capucins, où il y a une grande croix au bout d'une avenue, mon père glissa sa main derrière mon dos, sans que je le sentisse, et me fit pencher le corps malgré moi en avant comme lui faisant une révérence. Il se mit à rire et me demanda pourquoy je ne voulois pas faire cet honneur à Jésus-Christ. Je luy dis que je croyois que sur le même pied on pouvoit faire la révérence à une ânesse, parce que Jésus-Christ avoit monté dessus. En retournant et passant devant la même croix, je pensois bien qu'il me feroit encore la même pièce; mais sans faire semblant de rien, j'appuyay mes pieds de toute ma force au devant du carosse pour me tenir ferme, et ainsi cela ne lui réussit pas, de quoi je me mis à rire à mon tour. »

A ces scènes familières, où le comique est si près des larmes, s'en joignaient d'autres d'une poignante amertume; telle est celle que Charlotte-Amélie raconte en ces termes : « Il m'arriva une aventure pendant que mon père étoit à

Angers, qu'il ne faut pas que j'oublie. J'étais allée voir mon petit frère de Talmont qui avoit la fièvre, et comme j'y étois, mon grand-père y vint, et me fit la mine quelque temps; puis me demanda brusquement pourquoy je ne l'étois pas venue voir depuis quelques jours. Je luy dis que sa chambre étoit toujours si pleine de réjouissance, que j'avois l'esprit peu propre à la joye, que j'avois cru être plus nécessaire auprès de ma mère qu'à être témoin de ces plaisirs. Il me répliqua et moy à luy, de sorte qu'il me dit que je ferois bien de suivre l'exemple de mon père. Je luy répondis très-brusquement que j'espérois bien que Dieu me garderoit d'une telle sottise ou folie, ou quelque autre terme signifiant la même chose. Sur cela il s'emporta et me dit mille injures; j'eus peur qu'il en vînt aux coups; je ne pouvois fuir, car j'étois entre le lit de mon frère et celuy de sa femme de chambre. Je vis bien que le party que j'avois à prendre étoit de me taire, car il s'échauffoit luy-même, et me dit toutes les injures du monde. Il me dit de sortir de la maison, que si les portes n'étoient pas assez grandes, il feroit abattre vingt toises de murailles. Il leva même sa canne pour me battre; mais un gentilhomme de Xaintonge, nommé de Langle, sur lequel il s'étoit appuyé en venant, voyant ce qui alloit arriver, le tira et l'emmena enfin comme malgré luy, en tempestant et criant que l'on fermât les portes après luy, afin que je ne le suive pas, ce dont je n'avois nulle envie. Il y avoit beaucoup de femmes et de filles de la ville, qui, en sortant du temple, étoient venues voir mon frère. Elles se mirent à pleurer et à gémir, comme si j'avois été un martyr de la religion. »

A la lecture de ces tristes scènes suivies de vains repentirs, et de réconciliations sans durée, qui font penser aux mélancoliques paroles du Christ annonçant les divisions que l'Evangile allait engendrer sur la terre, on comprend la résolution de la princesse de Tarente se dérobant par la fuite au martyre quotidien dont il est aisé de se représenter les dou-

leurs. C'est dans les Mémoires qu'il faut lire les détails de ce voyage qui ne fut sans pathétiques incidents. Sur la demande du duc de la Feuillade, le roi avait accordé un passe-port à la princesse et à sa fille; mais le prince de Tarente accourut à Thouars « pour ôter à sa femme carosse, chevaux, argent, et tous moyens d'exécuter son dessein. » Le départ ne s'effectua pas moins. Les fugitives étaient déjà parvenues à Blois, quand elles y rencontrèrent le prince et son fils aîné arrivés par d'autres chemins : « Il fallut ici redoubler son courage ou du moins en avoir l'air. Après les premières salutations dans l'hôtellerie, mon père et ma mère s'assirent dans une croisée et mon frère et moy dans une autre croisée. Il m'assura avec larmes qu'il n'avoit pas changé de croyance, et mille choses réjouissantes qu'il n'a pas plu à Dieu de faire venir à perfection. Après notre dîner, nous descendîmes dans la chambre de mon père où j'eus à soutenir une terrible conversation avec luy. Il me demanda si ce n'étoit pas une preuve parlante de la bonté et divinité de notre religion, puisqu'elle permettait la désobéissance des enfants envers leur père. Je luy répondis qu'il falloit obéir jusques à l'autel, et quoique je fusse dans une terrible angoisse, je luy parus dans une gaieté et une indifférence qui le scandalisa au point qu'il me dit qu'il ne me connoissoit plus, tant il me trouvoit dure et indifférente. Aussitôt que je fus en carosse, les larmes me pensèrent suffoquer. Nous nous séparâmes enfin. » — Hélas! pour jamais! une des premières nouvelles que reçut en Allemagne Charlotte-Amélie, fut celle de la mort de son père, qu'elle ne devait plus revoir. Dans ses dernières lettres à la princesse de Tarente, le prince n'appelait plus Charlotte que : *votre fille ;* et il ajoutait : « Je lui souhaite toute sorte de bonheur, quoique la manière de notre séparation m'ait fait bien de la peine. » Charlotte ne dut pas lire ces derniers mots sans larmes; elle vida jusqu'au fond le calice de douleur.

Nous ne la suivrons pas à la cour de Danemark, où elle

devint fille d'honneur de la reine, et épousa ensuite le comte d'Altenbourg, qui la laissa veuve moins d'un an après son mariage. Alors commença pour elle une seconde série d'épreuves, dans lesquelles l'arrière-petite-fille de Claude de la Trémoille et de Charlotte-Brabantine déploya une force de caractère et une fermeté d'esprit que rehaussait encore la pureté du sentiment maternel aux prises avec les plus perfides machinations. Mais c'est trop anticiper sur les péripéties, à la fois romanesques et touchantes, qui remplissent les dernières pages des Mémoires. Nous ne démentirons pas leur très-catholique annotateur, quand il reconnaît qu'on y trouve, avec beaucoup de naturel, les détails les plus curieux sur l'intérieur d'une grande famille protestante au XVII[e] siècle, sur l'éducation des enfants, et sur mille faits intimes formant un tableau aussi neuf qu'intéressant. Mais nous ne saurions partager son courroux quand il rencontre sous la plume de la comtesse d'Altenbourg, évoquant les souvenirs de sa jeunesse, un mot un peu vif à l'adresse de certaines cérémonies catholiques imposées de force à ses frères, et nous l'exhorterons à réserver son indignation pour les cas trop nombreux de persécutions domestiques et d'atteintes portées aux droits sacrés de l'enfance, dont la première partie des Mémoires nous offre l'affligeant tableau.

JULES BONNET.

INFLUENCE DE LA RÉFORME SUR LA MUSIQUE

FRAGMENT DU CHAPITRE XXIV DE L'OUVRAGE DE M. DOUEN, CLÉMENT MAROT ET LE PSAUTIER HUGUENOT, SOUS PRESSE A L'IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans le chapitre d'où les lignes suivantes sont extraites, nous avons essayé de montrer que la Réforme, qui a produit des peintres, des sculpteurs, des architectes, des graveurs illustres, et que cependant l'on accusera longtemps encore d'être ennemie des beaux-arts, a rendu d'immenses services à la musique. Elle l'a simplifiée, pour en rendre l'usage universel. Elle a substitué aux notes égales du plain-chant et à la tonalité grégorienne le rhythme et la tonalité populaire, d'où sortirent, bientôt après, la tonalité et l'harmonie modernes. Surtout, et c'est là le point fondamental, elle a ramené dans le chant religieux le sérieux et la piété, qui en étaient bannis depuis des siècles.

Sans insister sur les saturnales de la fête des fous, de celle de l'âne, etc., nous avons retracé l'incroyable désordre auquel donna lieu l'introduction de l'harmonie dans le sanctuaire, et mis sous les yeux du lecteur quelques-uns des étranges motets qui profanèrent le culte, pendant plus de quatre cents ans : Une voix, qui chantait, avec une lenteur ridicule, les paroles latines du texte liturgique, était accompagnée d'une, de deux et même trois autres voix, qui chantaient, en français ou en patois, chacune une chanson différente, toujours légère et parfois obscène. Jusqu'au concile de Trente (1545-1563) et bien au delà, les déchanteurs ou harmonistes les plus célèbres des écoles flamande et française, ne connurent d'autre genre de composition religieuse que des messes, dont le thème était emprunté à ce déplorable répertoire. Celles que Josquin des Prés, par exemple, fit paraître en 1502 et 1503, portent les titres suivants : *Didadi* (Des dés); *Faysans regrets; Se congé; De village; Des rouges nez; Hercules dux Ferrarie*; *Malheur me bat; Lamy Baudichon; Vna musqua de Biscaya; D'vng aultre amor.*

Pour se venger de la négligence d'un prélat italien, qui promettait de lui obtenir du roi quelque faveur, puis l'oubliait, et répondait à chaque nouvelle demande : *Lascia fare mi,* le même Josquin composa une autre messe sur le nom des cinq notes : *la, sol, fa, ré, mi,* dont la répétition perpétuelle fit éclater de rire toute la cour, au milieu de l'office (1502). Fort amusé de l'aventure, le roi promit à son tour au pauvre musicien la faveur demandée, mais ne

tint pas plus parole que le prélat. Cet oubli donna naissance au motet : *Memor esto verbi tui servo tuo* (1), qui n'eut pas un meilleur résultat. Josquin ne se tint pas encore pour battu, et en écrivit un autre : *Portio mea* (2) *non est in terra viventium*, qui produisit, dit-on, l'effet désiré. Aussitôt le compositeur exprima sa reconnaissance par un troisième motet : *Bonitatem fecisti servo tuo, Domine*, tiré du même psaume.

Avant d'embrasser la Réforme, Goudimel lui-même avait cédé au mauvais goût du temps, en prenant pour thème de trois des quatre messes qu'il publia, en 1558, les chansons : *Le bien que i'ay par foy d'amour conquis; Tant plus ie mets sur ta face mes yeux; De mes ennuis prenez compassion.* La même année, Pierre Certon en publiait deux intitulées : *Sur le pont d'Auignon* et *Le temps qui court.* Dix ans plus tard, Nicolas de Marle faisait paraître celle qui a pour titre : *O gente brunette.* Enfin, et pour abréger, Artus Aucousteaux (3), né vers la fin du XVI[e] siècle, en publiait encore une intitulée : *Quelle beauté, ô mortels!*

Se représente-t-on, dit M. Fétis (4), le maître de chapelle du Vatican demandant respectueusement au pape, s'il voulait que l'on chantât le *Magnificat : Margot dans vn iardin*, ou bien l'une de ces messes : *Baisez-moi, ma mie; O Venus la belle; Adieu mes amours?* C'est à cette « monstrueuse inconvenance (5) » qu'avait abouti la liturgie catholique, « avec sa splendeur, sa poésie sublime et ses cérémonies magnifiques, » ainsi que s'exprime M. Danjou; et c'est grâce à cette « dégradation du plus beau des arts (6), » que le concile de Trente fut sur le point d'exclure de l'église toute autre musique que le plain-chant.

« Un mépris aussi complet des convenances, dit à son tour M. de Coussemaker (7), une telle aberration, auraient infailliblement conduit l'art à sa perte, s'il ne s'était présenté un homme de génie, pour lui imprimer une direction nouvelle et conforme à sa véritable destination. Cet homme de génie fut Palestrina. »

(1) Vulgate, psaume CXVIII, v. 49.
(2) La strophe qui suit celle de *Memor esto* commence ainsi (v. 57) : *Portio mea, Domine, dixi, custodire legem tuam.* Non-seulement Josquin adresse au roi la prière que le psalmiste adressait à Dieu; mais encore les mots : *Non est in terra viventium*, sont une addition dictée par la circonstance et qui témoigne d'un médiocre respect pour le texte sacré.
(3) L'un des quatre auteurs qui ont mis en musique les psaumes de Godeau.
(4) *Revue musicale* du 14 avril 1832.
(5) Félix Clément, *Histoire générale de la musique religieuse*, p. 45.
(6) *Ibid.*
(7) *Notice sur les collections musicales de la bibliothèque de Cambray.* Paris, Techener, 1843. In-8, p. 20.

L'éminent écrivain se trompe, aussi bien que M. Fétis et tant d'autres, en attribuant uniquement à un homme de génie le relèvement de la musique religieuse déshonorée et avilie.

Tous les efforts du génie purement artistique eussent été impuissants à accomplir une semblable tâche; car la musique est, plus encore que la littérature, l'expression de la société, et une musique abaissée ne plaît qu'à une société corrompue : c'était donc la société qu'il fallait transformer. Le véritable restaurateur de la musique ne fut pas Palestrina, qui prit à cette restauration une part glorieuse, mais tardive (1) et que l'on a peut-être exagérée; ce fut la Réforme, qui se manifesta surtout comme une ardente aspiration vers la sainteté. C'est la Réforme qui, complétant la Renaissance, infusant une nouvelle séve morale dans les veines des peuples, leur rappelant qu'ils sont de race divine et que noblesse oblige, ouvrit une nouvelle ère de lumière et de progrès, et fit aimer à la fois la liberté et la piété, c'est-à-dire le vrai, le beau et le bien (2).

Longtemps avant l'apparition des *Improperia* de Palestrina, qui ne parurent que de 1555 à 1560, et dont la coupe rappelle encore trop celle de la cantilène : *Dominus vobiscum et cum spiritu tuo* (3), le choral luthérien, dès 1524, les psautiers de Strasbourg et Genève, dès 1539 et 1542, le psautier harmonisé de Bourgeois, dès 1547, et, plus tard, ceux de Philibert Jambe-de-Fer et de Goudimel (1562), de Claudin le Jeune (1564), de Hugues Sureau du Rozier et de Servin (1565), de Santerre (1567), de Ferrier (1568), de Crassot (1569), formaient le plus frappant contraste avec les messes scandaleuses de l'époque. Le choral, grave, sérieux, tout imprégné de l'esprit chrétien, avec son harmonie tout à la fois si simple, si religieuse et si splendide, exerça bientôt un tel empire, que la musique en fut régénérée. La découverte de l'harmonie dissonante, par Claude Monteverde (4), et l'application de la musique au drame,

(1) Son premier recueil de messes parut en 1554, le second, en 1569, et le troisième, en 1570. A partir de cette date, ses ouvrages se multiplièrent et eurent le plus grand succès. (F. Clément, *Les musiciens célèbres*, p. 7.)

(2) Son influence ne tarda pas à se faire sentir. Dès 1528, les conciles réunis à Lyon, à Paris et à Bourges « interdirent aux prêtres d'exiger de l'argent pour l'administration des sacrements, *aux prédicateurs de faire rire leur auditoire par des fables et des contes burlesques*, et de citer les poëtes et les auteurs profanes dans les églises, d'y célébrer *la fête des fous et de jouer des airs profanes et lascifs sur les orgues, durant les offices.* » (H. Martin, *Histoire de France*, t. VIII, p. 158.)

(3) Les chœurs : *O bone Jesus* et *Adoramus te Christe*, sont d'une facture plus moderne et, à notre avis, préférable. (Voir l'*Alléluia, recueil de chants sacrés*, etc., publiés par Théodore Paul. Paris, 1855. In-4.)

(4) « On fait honneur à Monteverde, de Crémone, dit M. Blondeau (*Histoire de la musique moderne*. Paris, 1847. In-8, t. I, p. 220), de l'invention des dissonances; mais il est certain que Palestrina, né en 1529, élève de Goudimel, de

allaient créer, à la fin du siècle, un art presque entièrement nouveau ; mais ici, comme partout, la révolution morale devait précéder la révolution technique.

Au reste, un seul homme, selon M. Fétis (1), avait été sur la voie de cette découverte capitale, d'où sortirent la modulation et la musique chromatique, et ce seul homme dont « personne n'a parlé, » Adam Gumpelzhaimer, maître d'école d'Augsbourg, l'un des créateurs de cette vigoureuse harmonie allemande dont Handel, Bach et Mozart ont fait un si bel usage, paraît avoir été protestant (2). Sa modulation, qui a pour base la tonalité moderne, est toujours vive, inattendue, et cependant douce et naturelle. « J'ai été frappé d'admiration, poursuit M. Fétis, à la vue des nouveautés piquantes que renferment les compositions de ce musicien, et j'ai pensé quelquefois que Jean Gabrieli, Claude Monteverde et quelques autres maîtres de l'école vénitienne, qui vivaient à la fin du XVIe siècle et qui se sont illustrés par leurs inventions harmoniques, avaient eu connaissance des ouvrages du pauvre musicien d'Augsbourg. »

S'il nous était resté l'ombre d'un doute sur l'influence régénératrice que la Réforme a exercée sur la musique, le *Dictionnaire de plain-chant* de M. d'Ortigue, qui n'a ni tendresse ni bienveillance pour l'hérésie, l'eût promptement fait évanouir. Cet écrivain, répété par le journal *l'Univers* (3), a été contraint de reconnaître que les luthériens allemands ont donné à leur choral « une gravité, une majesté, une allure lyrique et biblique, inconnues généralement à nos compositeurs de musique religieuse... Nous ne contestons pas,

l'école gallo-belge, en connaissait déjà plusieurs, qu'il avait sans doute apprises de son habile maître. »

(1) *Biographie des musiciens*, introduction, p. CCXXII.

(2) Winterfeld (*Der evangelische Kirchengesang*. Erster Theil, p. 156), a publié plusieurs morceaux de cet auteur, et voici, d'après la bibliographie de C. F. Becker (*Die Tonwerke des XVI. und XVII. Jahrhunderts*, etc. 2e édit. Leipzig, 1855. In-4), le titre de quelques-uns de ses ouvrages :

Newe teutsche geistliche Lieder nach Art der Canzonen, mit vier Stimmen. Augsp., 1594. In-4.

Newe teutsche geistliche Lieder, mit drei und vier Stimmen, nach Art des welschen Vilanellen zu singen und auff allerley Instrumenten zu gebrauchen. Augsb., 1595. In-4.

Der LI. Psalm für acht Stimmen. Augsb., 1604. In-4.

X geistliche Lieder mit vier Stimmen, jungen Sing-Knaben zu gut, auf etliche Feste gerichtet. Augsb., 1617. In-4.

Zwey schœne Weihnæcht-Lieder, mit vier Stimmen. Augsb., 1618. In-4.

Wurtzgærtlins, teutsch und lateinischer geistlicher Lieder, nach Art der welschen Canzonen, etc. 1619.

(3) Après avoir énuméré les trois caractères que les musiciens catholiques auraient dû imprimer « aux chants que l'on exécute à l'église, en dehors du chant grégorien, » l'*Univers* du 27 juin 1851 conclut ainsi : « C'est ce qu'ont fait les Allemands, et il faut le dire, les luthériens, en donnant à leurs chants les allures du plain-chant et quelque chose de l'inspiration biblique. »

dit-il (1), leur mérite dans ce genre de cantique... Nous reconnaissons volontiers, avec M. Kiessewetter, que l'usage d'accompagner les chorals avec l'orgue, et l'émulation qui se manifesta parmi les organistes, pour le faire avec plus ou moins de variété et de talent, contribuèrent sans doute à l'amélioration de l'harmonie et du contre-point, et furent cause de l'ardeur qu'ils déployèrent dans cette étude. Aussi, depuis cette époque et principalement dans le XVIIe siècle, l'Allemagne put se vanter de posséder les plus grands maîtres sur l'orgue... Plus tard, le choral se plia aux formes de la musique moderne, sans rien perdre de sa gravité et de la noblesse de son caractère. Mais il faut surtout voir ce qu'est devenu le choral entre les mains de J. S. Bach, qui, s'emparant de plusieurs de ces chants pour ses compositions d'orgue, en a fait des mélodies sublimes, enchâssées dans un travail harmonique prodigieux. »

M. d'Ortigue ne se borne pas à ces aveux, entremêlés, il va sans dire, de dénigrement et de subtilités; il indique fort bien, mais sans en prévoir les conséquences pratiques, la cause principale de l'incomparable supériorité de la musique de la Réforme sur celle du catholicisme au XVIe siècle : « Les différences caractéristiques des chants de l'Église catholique et des chants de l'Église réformée tiennent à une conception différente de la liturgie. Dans le catholicisme, la parole de Dieu découle du prêtre. Le prêtre a mission d'instruire et d'enseigner; *le peuple écoute, accepte et se soumet*. De là un chant consacré, traditionnel, commun à tous les fidèles (?), et auquel les fidèles n'ont pas le droit de rien changer. Dans le protestantisme, au contraire, chacun ayant le droit d'examiner, de fixer sa croyance, d'interpréter à sa manière la sainte Écriture, *tout procède du peuple*. Tout individu exerce un sacerdoce, et le culte public est basé sur le culte de la famille, tandis que, dans le catholicisme, le culte de famille n'est que le prolongement du culte public. Les chants de la communauté protestante ne peuvent donc être que des cantiques composés par des gens de toutes les classes, qui se sont livrés à leurs seules inspirations. Aussi le nombre en est-il très-considérable,... et l'on pourrait évaluer à plus de soixante mille la collection complète de ces chants. »

Infiniment plus perspicace et plus philosophe, Michelet a peint, dans un style un peu mystique, mais plein de nerf et de couleur, l'impression produite sur le XVIe siècle par le chant réformé (2) :

(1) *Dictionnaire*, article *Choral*.
(2) *Histoire de France. Réforme*, p. 91.

Au désespoir de l'art (exprimé dans la *Mélancolia* d'Albert Durer), un autre art répondit, une harmonie inattendue, un chant doux, simple et fort, si fort, qu'il fut entendu de mille lieues, si doux, que chacun crut y reconnaître la voix de sa mère même. En effet, une mère nouvelle du genre humain était venue au monde, la grande enchanteresse et la consolatrice : la musique était née.

Silence ici ! j'entends l'objection, et je répondrai aux Gothiques, et plus qu'ils ne voudront. En attendant, je leur défends de dire, à eux qui, tant de siècles, ont désespéré l'âme humaine, qu'ils lui aient trouvé ses consolations. Vous la laissiez inguérissable, cette âme, inconsolable, jusqu'au premier chant de Luther.

C'est lui qui commença, et alors toute la terre chanta, tous protestants et catholiques. De Luther naquit Goudimel, le professeur de Rome et le maître de Palestrina.

Ce ne fut pas le morne chant du moyen âge, qu'un grand troupeau humain, sous le bâton du chantre officiel, répétait éternellement dans un prétendu unisson, chaos de dissonances.

Ce ne fut pas la farce obscène et pédantesque des messes galantes, dont l'*Introït* était un appel à Vénus, et dont le *Te Deum* rendait grâce à l'Amour.

Ce fut un chant vrai, libre, pur, un chant du fond du cœur, le chant de ceux qui pleurent et qui sont consolés, la joie divine parmi les larmes de la terre, un aperçu du ciel.

Voilà la vraie Renaissance. Elle est trouvée. C'est la Renaissance du cœur.

Elle seule pouvait être féconde, même au point de vue artistique; car c'est du cœur que jaillit l'art, aussi bien que la foi, et surtout l'art le plus intime et le plus profond, l'art par excellence, qui exprime si admirablement toutes les passions, les sentiments, les craintes, les espérances, et jusqu'à ces soupirs ineffables, ces aspirations idéales, ces rêves divins, auxquels ni la peinture, ni l'éloquence, ni la poésie même ne peuvent atteindre. — Mais au lieu de considérer la musique comme « un art d'émotion plutôt que de pensée », comme le plus expressif et le plus sublime des langages, on n'en voyait, avant la Réforme, que le mécanisme et les combinaisons savantes, et l'idéal ne consistait qu'à découvrir quelque complication nouvelle, qui surpassât tous les artifices inventés jusqu'alors (1).

« L'harmonie, dit M. Fétis (2), devint presque l'unique objet des

(1) On peut appliquer à cette musique ce que M. Renan dit des excès du gothique architectural : « L'art n'était qu'un prodigieux tour de force, après lequel il n'y avait plus que l'impuissance. » (*Discours sur l'état des beaux-arts au XIVᵉ siècle*, p. 702.)

(2) *Revue musicale* du 14 avril 1832.

méditations des musiciens, lorsque les formes de l'art commencèrent à se perfectionner. Tout le reste fut négligé : singularité remarquable! la mélodie qui devait servir de base à cette harmonie dont on se montrait si avide, fut la dernière chose à quoi l'on pensa. Alors on ne pouvait pas dire que les musiciens composaient; ils arrangeaient des sons. Quelques misérables cantilènes populaires et le plain-chant d'église, étaient les seules mélodies qu'on connût; il n'était pas rare de voir le même chant de cette espèce servir de thème obligé à vingt compositions différentes, et s'appliquer indifféremment à toute espèce de paroles. Nulle trace d'expression, de passion, ni d'élévation d'idées, ne se faisait apercevoir dans les messes, les motets et les madrigaux, qui virent le jour dans les XVe et XVIe siècles; que dis-je? le plus simple bon sens était blessé des associations monstrueuses d'idées qu'on rencontrait dans la plupart des œuvres de musique. »

Les compositeurs assez dépourvus de goût et de piété pour mêler au culte de véritables obscénités, n'avaient nul souci de la convenance de la musique et des paroles; ils eussent mis indifféremment les plaintes déchirantes d'Alceste sur l'air de la *Marseillaise*, ou les vers brûlants de Rouget de Lisle sur l'air de la romance de Chérubin, pourvu que le nombre des syllabes s'y prêtât. Des vers élégiaques étaient transformés en bouffonnerie par l'arrangement des voix et des parties. Le dédain du *libretto*, comme nous dirions aujourd'hui, allait si loin que Josquin des Prés ne craignit pas de composer une messe sur les généalogies de l'Évangile selon saint Matthieu (1).

Qu'on relise maintenant la belle et sobre préface que Calvin a mise au psautier de Marot, et l'on verra combien ses idées sur le chant étaient nouvelles et hardies, à force de sérieux. Depuis Platon et saint Augustin, nul n'en avait parlé comme lui, sauf Luther; nul n'en a mieux compris l'action soit délétère, soit sanctifiante: « Nous cognoissons par experience, dit-il, que le chant ha grande force et vigueur d'esmouuoir et enflammer le cœur des hommes, pour inuoquer et louer Dieu d'vn zele plus vehement et ardent... Entre les choses qui sont propres pour recreer l'homme et luy donner volupté, la musique est, ou la premiere, ou l'vne des principales, et nous faut estimer que c'est vn don de Dieu deputé à cest vsage. Parquoy, d'autant plus deuons-nous regarder de n'en

(1) C'est encore, selon M. Kermoysan (*Encyclopédie moderne*, article *Opéra*), une opinion reçue dans les conservatoires, qu'on ne peut faire de bonne musique sur de beaux vers.

point abuser, de peur de la souiller et contaminer, la conuertissant en nostre condamnation, où elle estoit dediée à nostre profit et salut... De faict, nous experimentons qu'elle ha vne vertu secrete et quasi incroyable à esmouuoir les cœurs en vne sorte ou en l'autre... Il est vray que toute parole mauuaise (comme dit sainct Paul) peruertit les bonnes mœurs; mais quand la melodie est auec, cela transperce beaucoup plus fort le cœur... Qu'est-il donc question de faire? — C'est d'auoir chansons non seulement honnestes, mais aussi sainctes, lesquelles nous soyent comme aiguillons, pour nous inciter à prier et louer Dieu, à méditer ses œuures, à fin de l'aimer, craindre, honorer et glorifier. »

La Réforme apportait donc à la musique l'élément capital qui lui manquait; on n'en peut demander une démonstration plus éclatante que cette préface (1). Loin de ne voir dans le chant qu'un bruit savant ou harmonieux, destiné uniquement à surprendre ou à flatter l'oreille, les réformateurs lui assignaient le but le plus noble et le plus auguste: élever l'âme vers Dieu, prêter une voix à la prière, à l'adoration, à la repentance, traduire en un langage universel, qui trouve le chemin des cœurs, les élans de la foi et de la piété, refléter, exprimer l'union du Créateur et de la créature, du fini et de l'infini. Pour atteindre ce but, les musiciens réformés et Bourgeois, en particulier, eurent recours à un moyen aussi simple que fécond: ils cherchèrent à réaliser l'accord intime du chant et des paroles et trouvèrent l'*expression*, progrès incomparable, qui ne contribua pas peu à la révolution musicale de la fin du siècle.

Avec la déplorable tonalité grégorienne, qui excluait le rhythme et l'expression, aussi bien que l'harmonie, la musique dramatique n'eût jamais vu le jour, tandis qu'en suivant la voie populaire, où étaient entrés Luther, Matthias Greiter, Wolfgang Dachstein, Johan Walther, Ludwig Senfl, Louis Bourgeois, Zwingle, etc., d'heureux explorateurs découvrirent un monde ignoré, que l'imagination la plus hardie n'eût jamais osé concevoir: l'opéra, la symphonie, Gluck, Mozart, Beethoven! Les réformateurs, et Calvin, en particulier, devenant, à leur insu, sinon les pères, au moins les grands-pères de l'opéra, c'est là un de ces faits piquants qui touchent au paradoxe, et dont on ne peut cependant contester la réalité; car Bourgeois, qui ne se lassait pas de retoucher et de refondre la mélodie des psaumes, jusqu'à ce qu'il eût trouvé le rhythme convenable et

(1) Gluck, qui, deux siècles plus tard, subordonnera le chant à l'expression dramatique, contrairement aux Italiens qui subordonnaient tout au chant, ne fera que creuser plus avant, sans doute à son insu, le sillon ouvert par la Réforme.

l'expression vraie, Bourgeois, dont l'œuvre eut le succès fabuleux que l'on sait, travaillait sous l'œil rigide et, en quelque sorte, sous la direction de Calvin.

Comme toute amélioration profonde en amène nécessairement une ou plusieurs autres, on ne tarda pas à sentir ce qu'il y a de factice et de faux dans l'application d'un même air à toutes les strophes d'un morceau: ces strophes, en effet, expriment des pensées, des sentiments variés et parfois opposés, et l'on écrivit la musique des psaumes tout du long. Le Vénitien Marcello (1724-1726) n'est pas le premier qui ait cultivé ce genre de composition, absolument différent de tout ce qui l'avait précédé, et dont l'exécution ne convient qu'à des artistes; Philibert Jambe-de-Fer l'avait pratiqué en 1561, Claude Goudimel, en 1562, Claudin le Jeune, en 1564 (1), et ils avaient été précédés par Pierre de Manchicourt (1544). De là à la conception de l'oratorio, drame religieux exclusivement musical, que Handel, Bach, Haydn, Mozart, Mendelssohn, Beethoven, venus après Scarlatti et Léo, allaient porter à la perfection, il n'y avait qu'un pas, qui fut bientôt franchi (2). Par son origine, par le ton des morceaux bibliques qui en forment le sujet, aussi bien que par la forme classique que Handel lui a donné dans le *Messie*, l'oratorio est une création toute protestante, qui révèle la puissante religiosité dont l'art moderne est susceptible, quand il est contenu et dirigé par le génie sévère de la Réforme....

O. D.

(1) Voir plus loin son motet sur le psaume LVII.

(2) Saint Philippe de Néri, qui avait fondé à Rome, en 1540, la congrégation de l'Oratoire, imagina, peu après, de faire exécuter dans l'église de son ordre (d'où le nom d'*oratorio*) des concerts spirituels, destinés à combattre la passion des Romains pour le spectacle. Ces oratorios ne furent d'abord que de simples cantiques, mis en musique par les élèves de Goudimel : Giovanni Animuccia et Palestrina; ce n'est qu'à la fin du siècle qu'ils prirent la forme de drame musical. En 1590, l'expression : *concert ecclésiastique* était encore usitée, témoin l'ouvrage imprimé à Venise, par Giac. Vincenti, sous ce titre : *Musica per concerti ecclesiastici di div. autori*, in-4. (N° 383 du 103e catalogue d'Asher et C°, de Berlin.)

Parmi les morceaux qui précédèrent l'*Orfeo*, opéra de Monteverde (1608), on cite une espèce d'oratorio, joué à Rome et intitulé : *La conversion de saint Paul.* Le premier ouvrage de ce genre qui fut entièrement chanté et accompagné par les instruments, est, dit-on, la *Rappresentatione di anima et di corpo*, d'Emilio del Cavaliere, donné à Rome en 1590, et publié au même lieu en 1600.

BIBLIOGRAPHIE

Traités mystiques. Ecrits dans les années 1547 à 1549 et publiés d'après le manuscrit original par Ch. Schmidt (1).

Le manuscrit d'après lequel je publie les huit traités qui vont suivre, me fut laissé en souvenir par un de mes amis de Bâle ; celui-ci l'avait acquis d'un des antiquaires de cette ville, mais n'avait pas pu en apprendre la provenance. C'est un petit vol. in-8, parfaitement relié et conservé, d'une très-belle écriture, orné d'arabesques tour à tour élégantes ou fantastiques, les unes dans le style du moyen âge, les autres dans celui de la Renaissance ; comme échantillon je donne le titre du premier des huit traités.

Ce premier traité est daté de 1547, le dernier est de 1549. L'auteur n'est désigné que par un signe composé d'un J et d'un F ; je n'ai pas pu découvrir à quel nom pourrait s'appliquer ce chiffre qui revient à plusieurs reprises. Dans le premier traité, l'auteur parle de la région « où de présent il habite ; » cette région ne peut avoir été que la France ; on verra plus bas qu'il reproche dédaigneusement à Calvin et à Farel de s'être enfuis de peur d'être brûlés comme hérétiques ; il donne à entendre par là que lui-même n'avait pas quitté son pays. Mais de quelle partie de la France est-il originaire? quelques-uns des termes dont il se sert sont des formes picardes (*escars*, avare ; *niche*, niais ; *nichesse*, niaiserie) ; d'autres sont usités encore dans le patois de la Normandie (p. ex. *jucquer*, jucher, percher) ; il se pourrait ainsi qu'il fût né dans le Nord. Les traités sont adressés à de très-chers ou très-honorés frères et sœurs, élus de Dieu. L'auteur se dit *indocte et non savant*, il parle de son *rural et idiot entendement*, de son *petit et lourd esprit*, de *son rond et non agencé patois ;* il prie ses lecteurs d'accepter ce qu'il écrit, *sans regarder à l'agencement, ou sens, ni à la pindarisation des termes.* Mais il a tort de se faire si humble ; quel qu'il ait été, il avait fait

(1) La rédaction du *Bulletin* ne saurait mieux faire que de reproduire la savante préface placée par l'auteur de *Gérard Roussel* et de tant d'autres doctes écrits, en tête de ce volume. Comme lui, nous en ignorons l'auteur. Le nom de Jehan de Frotté, secrétaire de la reine de Navarre, correspond aux deux initiales J. F. ; analogie toute fortuite dont il serait téméraire de vouloir tirer d'autres conséquences. (*Réd.*)

des études; un homme illettré eût parlé un langage plus français, le sien abonde en locutions formées d'après le latin usité dans les écoles. Il n'a raison qu'en s'excusant de sa manière d'agencer ses phrases; bien souvent il est prolixe et s'égare dans des périodes interminables, entrecoupées d'incidentes, et mêlées tantôt de métaphores mystiques d'assez mauvais goût, tantôt de proverbes et de comparaisons populaires. D'autres fois pourtant il a de la chaleur, de l'animation, presque de l'éloquence; on s'aperçoit qu'il n'a pas seulement des convictions fortes, mais qu'il est habitué à manier la parole et la plume.

Sa doctrine, dont je n'indiquerai ici que les principes généraux, se rapproche par quelques points de celle des Libertins spirituels de Genève, telle qu'on la connaît par les extraits de leurs écrits que nous ont conservés Calvin et Farel; mais elle est loin d'aller d'un côté jusqu'aux prémisses panthéistes, et de l'autre jusqu'aux conséquences immorales. L'auteur ne cesse de parler de l'esprit, qu'il faut apprendre à dégager de la lettre; il interprète allégoriquement toutes les histoires de l'Ancien et du Nouveau Testament; il admet trois âges, celui du Père ou de la loi, celui du Fils ou de l'Evangile littéral, et celui du Saint-Esprit. Il distingue entre le Christ selon la lettre ou la chair, qui n'a été qu'une *figure*, et le Christ selon l'esprit, dont la connaissance, *commencée jadis figuralement, était restée cachée aux apôtres et à leurs successeurs jusqu'au temps présent*. Il annonce la venue de ce Christ, et prédit en même temps la prochaine fin du monde; pour s'y préparer, il veut qu'on s'affranchisse de la loi extérieure et qu'on arrive à la *loi intérieure franche et libre, qui est dite de l'esprit;* pour ceux qui parviennent à cette liberté, il n'y a plus de mystères, tous les secrets de Dieu leur sont révélés. L'auteur s'éloigne des Libertins, en affirmant que Dieu est le créateur du monde, en combattant avec une grande vigueur le péché, et en pressant ses disciples de prouver qu'ils ont l'esprit en pratiquant envers tous les hommes, même envers leurs adversaires, les vertus de l'humilité, de la patience, de la charité.

D'autre part, rien chez lui ne trahit des tendances ou des études calvinistes; il ne connaît la Bible que par la Vulgate, il en cite des passages latins, dans l'Oraison dominicale il parle du pain supersubstantiel et omet la doxologie. Bien plus, il est hostile aux réformateurs; il les qualifie *d'évangélistes littéraux*, qui prétendent *que tout est fait et qu'il ne reste plus que de croire*. Il se plaint d'avoir une *multitude d'ennemis* parmi les principaux desquels sont *les évangélistes qui ne suivent que leur cerveau littéral;* il en veut surtout à *des*

enseigneurs fugitifs de peur des tisons et écrivant force livres et lettres contre ceux qui veulent faire l'œuvre du Seigneur. Ces enseigneurs fugitifs sont évidemment Calvin et Farel, réfugiés à Genève.

D'autre part, l'auteur garde le silence le plus absolu sur les croyances catholiques; elles ne semblent pas avoir de place dans sa doctrine; il demande même qu'on rejette les traditions humaines, et critique ceux qui s'imaginent servir Dieu par oblations, perfumigations, jeûnes, oraisons, chants, et qui mettent son image dans leurs maisons. Cependant, comme il sait qu'il risque de passer pour un rêveur de sectes nouvelles, il recommande à ses disciples d'user de prudence, de fréquenter les églises, de faire maigre, d'obéir aux prêtres et de les payer, et de ne pas se plaindre des abus, puisqu'il y en a partout; il déclare qu'il est inutile de parler de cela plus longuement, *puisque la chose ne nous touche.* Il avait formé des congrégations d'hommes et de femmes, dont il était le conducteur et pasteur; les membres étaient des personnes riches, auxquelles il permettait de garder leurs habits mondains et leurs bijoux; il ne leur demandait que de détacher leurs pensées du terrestre, de vivre ensemble en paix, de bien élever leurs enfants, de s'exercer à la vertu et de chercher l'esprit.

En réunissant tous ces traits, on est amené à reconnaître dans la doctrine de l'auteur ce mysticisme sentimental, plus raffiné que téméraire, peu catholique et encore moins calviniste, s'accommodant aux formes établies, mais pieux et charitable, tel qu'il a été en faveur à la cour de Marguerite de Navarre. A l'appui de cette opinion vient le passage de l'auteur sur les lettres et livres qu'il accuse les enseigneurs fugitifs d'écrire contre lui et ses partisans; il a songé au traité de Calvin *contre la secte phantastique et furieuse des Libertins qui se nomment spirituels,* qui avait paru en 1545, et à sa lettre du 28 avril de cette même année, adressée à Marguerite. Peut-être fait-il aussi allusion à l'épître de Calvin à la communauté réformée de Rouen, contre un cordelier libertin; il en a pu avoir connaissance, car elle était datée du 10 août 1547 et avait été publiée à la suite de la deuxième édition du traité contre la secte.

L'écrit où l'auteur parle des lettres et livres est du 18 septembre 1549. Bien qu'il ne doive pas être confondu avec les Libertins panthéistes, il a pu se croire atteint par les reproches du réformateur, quand celui-ci accuse les sectaires de séduire les gens *en ne parlant que d'esprit, en disant que la parole de Dieu n'est qu'esprit, que Jésus-Christ semblablement est esprit, qu'il nous faut être esprits*

avec lui et que notre vie doit être esprit. Notre auteur ne fait pas autre chose. C'est par ce même langage que Quintin et Antoine Pocque s'étaient insinués auprès de la reine de Navarre. Qui sait si nos traités n'ont pas aussi été écrits pour la princesse et son entourage? L'élégance même du volume, son exécution calligraphique, font penser à un livre destiné à des personnes de distinction. Il serait injuste de dire que Marguerite aurait donné son approbation à *toutes* les opinions qui y sont exposées; on voit par ses poésies, qui viennent d'être rendues accessibles au public par la belle édition de M. Félix Frank, qu'elle était plus positive dans ses croyances que mon inconnu J. F.; mais il n'en est pas moins vrai que, disciple de l'évêque Briçonnet de Meaux, elle affectionnait un mysticisme qui lui permettait de rester catholique, tout en lui laissant la liberté de ses convictions intimes. Elle aurait donc pu goûter aussi les traités que je publie, si comme je le suppose, ils ont été écrits pour elle; mais les reçut-elle encore? Le dernier est daté du 22 novembre 1549, la reine mourut le 21 décembre de cette même année. Quoi qu'il en soit, il m'a semblé qu'il valait la peine de livrer ces morceaux à l'impression ; ils caractérisent un côté peu connu du mouvement religieux du seizième siècle, outre qu'ils ne sont pas sans importance au point de vue de la langue. Je les donne tels quels, sans y ajouter des notes explicatives, dont, du reste, les personnes qui s'occupent de ce genre d'études, n'ont nul besoin. J'ai conservé l'orthographe, bien qu'elle ne soit pas toujours uniforme, je n'ai changé çà et là que la ponctuation et corrigé deux ou trois erreurs de plume.

La pièce qui ouvre la série est la seule qui ne soit pas inédite; elle a paru pour la première fois à la suite de l'ouvrage de M. Auguste Jundt sur le Panthéisme populaire au moyen âge et au seizième siècle, Paris, 1875.

Ch. Schmidt.

Strasbourg, 1er mars 1876.

VARIÉTÉS

L'ANGE DE LA SAINTE CHAPELLE

Je n'ai plus à présenter aux lecteurs du *Bulletin,* la collection des quittances et pièces diverses (1). Voici une pièce qui en est extraite, et qui est d'un tout autre caractère que celles auxquelles vous avez bien voulu donner asile. Elle nous indique les formes étranges que revêtaient les cérémonies religieuses, en plein XVIe siècle, à la veille de la Réforme. Peut-être ne vous paraîtra-t-elle pas indigne de l'hospitalité que vous avez accordée aux précédentes. G. B.

Quittances et pièces diverses. Vol. 130.

Pièce n° 1031.

5 octobre 1527.

Les gens des comptes du roy nostre sire à Paris à maistre Gabriel de La Sons, nagueres chevecier (2) de la Saincte Chapelle du palais, salut;

Nous vous mandons que des deniers à vous ordonnez par le roy nostre sire et ses lettres patentes données à Amboise, le vingt huictiesme jour de juing mil cinq cens vingt et six, vous payez et baillez à Josué, vallet, la somme de douze liures tournois, pour auoir par luy et son ayde, les années V^c XXIIII, XXV et XXVI, vacqué à descendre l'ange que on a acoustumé faire descendre chacun an, le jour de la Penthecouste, des voultes de ladicte Saincte Chapelle, lequel accompaigné de deux aultres petitz anges, porte vne burette d'argent plaine d'eau pour servir à celluy qui dit la grant messe ledict jour; et pour plusieurs journées que ledict vallet et sondict ayde ont vacqué chacun desdicts années à habiller et remectre à point les engins dudict ange, et avoir fourny de cordes de fouet necessaires durant ledict temps, ainsi quil appert par certificacion de maistre Andry de Comeaux, procureur en ladicte chambre, et par nous comis au contrerolle des repparacions, nécessitéz et affaires de

(1) Voir le *Bulletin* de mars dernier, p. 106.
(2) Voir Littré, v° *Chevecier.* C'est un trésorier de chapelle.

ladicte Saincte Chapelle cy attachée, et en rapportant ces présentes, ensemble ladicte certifficacion, ladicte somme de XII l. t. sera allouée en vostre compte sans difficulté.

Donné soubz noz signetz le cinquiesme jour de octobre l'an mil cinq cens vingt sept.

G. DIFARME (?).

(Acquit au verso.)

UNE MARRAINE DU XVIe SIÈCLE

A propos d'un anniversaire! Tel est le titre d'un touchant opuscule genevois, auquel nous empruntons les lignes suivantes :

Le nom de baptême de Madame Renée Claparède (1766-1838) est pour nous le mémorial d'un fait historique aujourd'hui trop oublié, malgré ses droits légitimes au souvenir de bien des familles genevoises. C'est à la touchante sollicitude témoignée jadis par Renée de France, duchesse de Ferrare, à de nombreux réfugiés protestants que nous faisons allusion. Renée, fille du roi Louis XII, avait ouvert son cœur aux croyances évangéliques; elle eut à souffrir pour elles en Italie, et, de retour en France, continua à les professer fidèlement. Sous Charles IX même, au plus fort des guerres qui désolaient la patrie, elle osa faire de son château de Montargis, selon la belle expression de Calvin, un « hôtel-Dieu » pour les réfugiés, où reçurent également asile réformés français et Italiens proscrits pour cause religieuse.

Elle y accueillit avec bonté, entre autres membres de l'émigration lucquoise, deux de nos ascendants directs, Michel Burlamacchi et son épouse Claire Calandrini. Pendant son séjour chez la duchesse, le 25 mars 1568, cette jeune dame, alors âgée de vingt-trois ans, devint mère d'une fille à qui Renée voulut elle-même servir de marraine (1). Les Burlamacchi et leurs parents, établis plus tard à Genève, gardèrent de la chrétienne hospitalité qu'ils avaient reçue à Montargis un reconnaissant souvenir. « Depuis ce temps-là, dit Baulacre, rien de plus commun que de voir des Renée dans cette famille; ce nom était affecté

(1) « C'est en ce lieu de Montargis, raconte Renée Burlamacchi dans ses mémoires, que je naquis le 25 mars 1568, et que je fus présentée au baptême par Madame la duchesse, qui me donna son nom, et par M. Julien Calandrini, mon grand-père. » Renée Burlamacchi, morte en 1641, épousa en premières noces César Balbani, et en secondes le célèbre Théodore-Agrippa d'Aubigné.

ordinairement aux aînées, apparemment pour conserver la mémoire de l'honneur que leur avait fait la duchesse de Ferrare, la marraine primitive (1). »

Cette observation de Baulacre, exacte d'ailleurs, doit être étendue aux descendants en ligne féminine aussi bien que masculine du jeune couple lucquois. Si, à la longue, le souvenir du charitable accueil fait par la duchesse à leurs ancêtres s'effaça plus ou moins chez ces descendants, plusieurs, toutefois, conservèrent fidèlement l'usage de donner son nom à leurs filles. En cherchant à suivre, dans la descendance directe de Michel Burlamacchi, la trace de la transmission de ce nom de marraine à filleule, nous avons compté, du XVI[e] siècle au premier quart du XIX[e], jusqu'à vingt-sept Renée, appartenant à quinze familles différentes; des recherches plus complètes conduiraient peut-être à élever ce chiffre (2). Plusieurs d'entre elles ayant eu, en outre, dans d'autres familles, des filleules devenues marraines à leur tour, il est incontestable que le baptême célébré en 1568 au château de Montargis a singulièrement contribué à répandre parmi nous le nom de la marraine primitive.

Echo prolongé de la gratitude des obligés de la princesse, cette transmission de son nom durant trois siècles est une circonstance qui nous a paru devoir être relevée. « La mémoire du juste demeure toujours, » disent nos livres saints. Il y a là pour les descendants de Michel Burlamacchi et de Claire Calandrini une pieuse tradition à maintenir, et souvent encore, nous l'espérons, le nom de Renée rappellera dans leurs amilles la reconnaissance de leurs pères pour la fille de Louis XII.

CHRONIQUE

LOUISE DE COLIGNY.

La *Revue des Deux Mondes* du 15 mars dernier contient un fort intéressant article de M. Auguste Laugel sur Louise de Coligny, d'après les précieux documents insérés dans le *Bulletin* par M. Paul

(1) Baulacre, *OEuvres historiques et littéraires*, t. I, p. 487.

(2) Ces familles sont les suivantes : Baulacre, Bordier, Brière, Burlamacchi, Calandrini, Claparède, Diodati, Gallatin, Grenus, Jaquet, Lullin, Pellissari, Rieu, Saladin, Turrettini. Madame Renée Claparède, en particulier, reçut son prénom de Madame Renée Gallatin-Jaquet, sa grand'mère maternelle, qui tenait elle-même le sien de son aïeule, Madame Renée Vautier-Lullin. Celle-ci avait eu pour marraine Renée Lect, née Burlamacchi, cousine germaine de sa grand'mère, et propre nièce de la filleule de Renée de France.

Marchegay (1), et une correspondance inédite, ou peu connue, de cette princesse avec Henri de la Tour, vicomte de Turenne, durant une mission que celui-ci remplit à la cour d'Elisabeth, de 1590 à 1591.

L'article de M. Laugel, animé du souffle le plus généreux, ne peut qu'ajouter au respect qu'inspire cette touchante héroïne de la Réforme. On savait déjà, on est heureux de savoir par de nouveaux témoignages à quel point son cœur demeura français en dépit de ses épreuves. La veuve du Taciturne montra toujours une grande affection pour Henri IV, qui la lui rendait bien; sans fermer les yeux sur ses faiblesses, elle applaudit à son œuvre réparatrice. La mort de ce prince fut pour elle un grand coup. Ce n'était pas seulement un ami, un protecteur qui lui était enlevé. Comme le dit si bien M. Laugel, « elle perdit en lui la vision d'une France glorieuse, généreuse, intelligente; elle vivait sur les ruines d'un temple écroulé. La fille de Coligny avait, en effet, tout pardonné à son pays, et la mort de son père et la mort de son époux. Elle avait peut-être plus de peine à lui pardonner une sorte d'imbécillité qui l'aveuglait sur ses propres destinées. Elle n'avait pas la sombre passion du fanatique, et sans doute son patriotisme souffrait encore plus vivement que sa foi. On peut deviner les tristesses qui remplirent ses dernières années. Elle mourut au mois de novembre 1620, âgée seulement de soixante-cinq ans, quand elle se préparait à partir encore une fois pour la France (2). Cette mort fut à peine remarquée. La guerre de Trente ans commençait. L'électeur palatin, le neveu de Maurice de Nassau, venait d'être nommé empereur d'Allemagne. La guerre religieuse renaissait non-seulement en France, mais dans l'Europe entière. Louise de Coligny laissait tous les royaumes de la terre dans l'émoi, et pouvait sans regret dire à Dieu en mourant ces mots qui lui servaient de devise : *Ad regnum tuum veni!* »

UN LIVRE DE M. MIGNET

La séance annuelle de l'Académie des Sciences morales et politiques offre toujours un vif intérêt, lorsque surtout son illustre se-

(1) Lettres de Louise de Coligny, princesse d'Orange, à sa belle-fille Charlotte de Nassau, duchesse de la Trémoille (1598-1620), précédées d'une notice sur Louise de Coligny. (*Bulletin*, t. XX et XXI.) Il en a été fait un tirage à part.

(2) Nous avons de bons motifs de croire que Louise de Coligny est morte non loin de Paris. (*Réd.*)

crétaire perpétuel y lit une de ces notices si goûtées, qui sont un modèle du genre. Le 29 avril dernier, il avait cédé la parole à M. Ch. Giraud, doyen de la section de législation, qui a donné lecture d'une étude fort applaudie sur M. Dupin, le célèbre avocat et jurisconsulte, un des plus fermes défenseurs de cette Eglise gallicane qui n'est plus qu'un souvenir. La séance avait été ouverte par un remarquable rapport de M. Baudrillart, qui définissant les caractères de la science contemporaine, aussi exacte qu'impartiale dans ses diverses applications, s'exprimait ainsi :

« L'histoire ne poursuit plus qu'un but : comprendre avec sagacité et peindre avec talent ce qu'on lui avait reproché d'avoir dénigré trop souvent avec passion. Nous en avions, Messieurs, un nouveau témoignage, lorsque tout récemment l'éloquent secrétaire perpétuel de cette Académie est venu nous apporter, comme le complément suprême de tant de tableaux tracés de main de maître, cette grande *Histoire de la rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, où la beauté soutenue du récit n'est que la mise en œuvre par l'art de la science la plus exacte, et où la maturité de l'expérience n'a rien enlevé au charme et à l'éclat du talent. » Les applaudissements très-vifs d'un auditoire d'élite ont sanctionné cet éloge d'un beau livre, qui ne sera pas le dernier de l'auteur, dont on annonce un nouvel ouvrage impatiemment attendu : Calvin en est le sujet.

J. B.

ERRATA

M. Th. Schott nous signale une erreur dans le *Bulletin* de 1875, p. 524. C'est à Isny, près du lac de Constance, et non à Frug, qu'est allé mourir Melchior Wolmar.

Quelques erreurs se sont également glissées dans le *Bulletin* de mars dernier, article des *Inquisiteurs de la foi*. La note 1 de la page 107 doit être lue ainsi : Ce nom est presque toujours écrit en deux mots, une fois *A Maluis*, toutes les autres fois *A Malins*; p. 108, l. 9, lisez : *N. judex major*. Les pièces 1914 et 2049 portent la signature abrégée, conforme à l'original, de deux noms mentionnés plus haut.

Paris. — Typ. de Ch. Meyrueis, 13, rue Cujas. — 1876.

AVIS. — LES ABONNÉS DONT LE NOM OU L'ADRESSE NE SERAIENT POINT PARFAITEMENT ORTHOGRAPHIÉS SUR LES BANDES IMPRIMÉES SONT PRIÉS DE TRANSMETTRE LEURS RECTIFICATIONS A L'ADMINISTRATION.

ANCIENS VOLUMES

On peut se procurer les volumes parus du *Bulletin* aux prix suivants :

1re	année,	1852	20 fr. le vol.	11e	année,	1862	
2e	—	1853		12e	—	1863	
3e	—	1854		13e	—	1864	20 fr. le vol.
4e	—	1855		14e	—	1865	
5e	—	1856		15e	—	1866	
6e	—	1857		16e	—	1867	
7e	—	1858		17e	—	1868	
8e	—	1859		18e	—	1869	
				19e-20e	—	1870-71	
				21e	—	1872	
				22e	—	1873	
9e	année,	1860	30 fr. le vol.	23e	—	1874	
10e	—	1861		24e	—	1875	10 fr.

Chaque livraison séparée : 2 francs.

Une livraison de l'année courante ou de la précédente : 1 fr. 25 c.

Une livraison de la 7e année : 3 francs.

On ne fournit pas séparément les livraisons des 9e et 10e années.

Une collection complète (1852-1875) : 240 francs.

Table générale des matières des 14 premières années : 3 francs.

NOTICE HISTORIQUE SUR LA SOCIÉTÉ (1852-1872). 1 vol. in-18. Envoi gratuit.

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE

DU PROTESTANTISME FRANÇAIS

RECONNUE COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 13 JUILLET 1870

BULLETIN

Le *Bulletin* paraît le 15 de chaque mois par cahiers de trois feuilles au moins. On ne s'abonne pas pour moins d'une année.

Tous les abonnements datent du 1er janvier, et doivent être soldés à cette époque.

Le prix de l'abonnement est ainsi fixé :

10 fr. »	pour la France, l'Alsace et la Lorraine.
12 fr. 50 c.	pour la Suisse.
15 fr. »	pour l'étranger.
7 fr. 50 c.	pour les pasteurs des départements.
10 fr. »	pour les pasteurs de l'étranger.

La voie la plus économique et la plus simple pour le payement des abonnements est l'envoi d'un mandat sur la poste, au nom de M. Alf. Franklin, trésorier de la Société, rue de Condé, 16, à Paris. — *Nous ne saurions trop engager nos abonnés à éviter tout intermédiaire, même celui des libraires.*

LES PERSONNES QUI N'ONT PAS SOLDÉ LEUR ABONNEMENT AU 15 MARS, REÇOIVENT UNE QUITTANCE A DOMICILE, AVEC AUGMENTATION, POUR FRAIS DE RECOUVREMENT, DE :

1 fr. »	pour les départements;
1 fr. 25 c.	pour la Belgique;
1 fr. 50 c.	pour l'Algérie;
1 fr. 75 c.	pour les Pays-Bas et la Suisse;
2 fr. 50 c.	pour l'Allemagne;
3 fr. »	pour l'Angleterre.

Ces chiffres sont loin de couvrir les frais qu'exige la présentation des quittances; *l'administration préfère donc toujours que les abonnements lui soient soldés spontanément.*

Le recouvrement des quittances n'est possible que dans les pays ci-dessus désignés; les personnes qui en habitent d'autres et qui n'auraient pas payé leur abonnement avant le 15 mars, cesseront à cette époque de recevoir les livraisons.

LE PRIX DE CE CAHIER EST FIXÉ A 1 FR. 25, POUR 1876.